



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège François Mitterrand
TOULOUGES



Collège François Mitterrand

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ



Secrétariat de direction

Affaire suivie par :

Marie LOPEZ

Tél : 04 68 39 49 40

Mél : maria-del-mar.lopez@ac-montpellier.fr

Allée de Barcelone

66350 Toulouges

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 3 juillet 2023

Les membres du Conseil d'Administration ont été convoqués le 16 juin 2023.

- **Présents** : (cf. liste émargement).
- **Excusés** : M. Roque

Le quorum étant atteint avec 24 présents, M. Olieu, Principal, ouvre la séance à 17h30.

M. Milocco est désigné secrétaire de séance.

En propos liminaire, M. le Principal remercie les élus pour leur engagement précieux mais aussi une grande partie des personnels qui s'engagent, s'investissent et innovent pour les élèves.

Les résultats de notre établissement sont remarquables (affectations post-3^{ème}, affectation en 3^{ème} prépa-métiers, accompagnement des élèves en situation de handicap...) et son fonctionnement de qualité ; on peut noter en particulier le rôle exemplaire des agents, de la vie scolaire, des professeurs principaux, des agents administratifs, des personnels médico-sociaux et de santé, des AESH, des enseignants porteurs de projets...

Il ajoute qu'à la rentrée le Conseil départemental des PO met en place une action ambitieuse pour lutter contre la précarité menstruelle et construira avec les équipes et des associations labellisées une action de sensibilisation des filles et des garçons de 6^{ème} pour lutter contre le tabou des règles et accompagner les jeunes élèves pour une meilleure compréhension des enjeux en termes de santé

A la rentrée le collège participera aussi à une action de sensibilisation et de vaccination contre le papillomavirus en classe de 5^{ème} et tous les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} seront dotés de tablettes-PC.

M. le Principal laisse lire une motion non transmise mais rappelle le règlement qui s'applique.

M. le Principal signale l'ordre du jour suivant :

Table des matières

1. Approbation du compte-rendu du CA du 5 avril 2023.....	2
2. Point Travaux	2
3. Bilans de l'année	2
4. Programme des voyages et des sorties	2
5. Répartition des logements de fonction	2
6. Tarifs	2
7. Conventions	3
8. D.B.M	3
9. Autorisation de recrutement	3
10. Point I.M.P et Pacte	3
11. Questions diverses.....	3

1. Approbation du compte-rendu du CA du 5 avril 2023

Le compte rendu qui a dû être repris par la direction est approuvé avec 20 voix pour 2 abstentions et 2 votes contre.

Le lien vers le compte-rendu du conseil d'administration a été transmis avec la convocation.

2. Point Travaux

M. l'adjoint gestionnaire présente les derniers travaux engagés et les projets pour cet été et la fin d'année réfection skydome, création d'un bloc sanitaire, dotation d'un casier à chaque demi-pensionnaire, révision de la chaudière...).

Une programmation pluriannuelle est en place avec en point de mire la réhabilitation des algécos et une réflexion autour du fonctionnement lors des travaux. L'ensemble des services du CD 66 est particulièrement présent au côté du collège et souhaite développer un accueil de qualité dans tous les aspects (équipements des salles, bâtiments..).

3. Bilans de l'année

M. le Principal présente un rapide rapport d'activité annuel sur la base des bilans transmis par les différents acteurs sollicités, porteurs de projets (documents Annexe 1). M. le Principal rappelle que cette dernière semaine, des ateliers sont mis en place pour accueillir des élèves volontaires et 3 séances de formation au PSC1 sont positionnées pour des élèves volontaires. Comme tout au long de l'année faire le maximum de choses pour et avec les élèves et relancer les dynamiques positives reste d'actualité.

Le bal de fin d'année, événement festif a été bien préparé par les élèves avec l'aide des personnels et a été une réussite.

M. le Principal note enfin la qualité du climat scolaire, avec cependant des problèmes d'absences de confort chez certains élèves dont le jour d'anniversaire puis remercie toutes les équipes en ayant un petit mot sur leurs actions.

4. Programme des voyages et des sorties

M. l'Adjoint Gestionnaire présente le programme des voyages et sorties 2023-2024 (document Annexe 2). Les crédits globalisés et le pass culture devraient être suffisants pour couvrir les projets. M. le Principal rappelle les spécificités du pass culture qui évolue à la rentrée et les réalisations 2022-2023.

Une représentante de la liste majoritaire des professeurs, explique l'importance de l'accès à la culture pour l'ensemble des élèves pour se construire en tant que personne et/ou pour faire société et cohésion.

La représentante de l'agglomération indique que cela développe aussi l'esprit critique et dit que la commune va travailler sur la radio libre, l'éducation au média au travers d'un intervenant ; l'action sera proposée au collège.

Le programme est approuvé à l'unanimité

4. Répartition des logements de fonction

Le collège dispose de quatre logements. Trois sont en Nécessité Absolue de Service pour (Principal, Principal adjoint et adjoint gestionnaire) et un en COP (document Annexe 3.).

La répartition présentée est approuvée à l'unanimité.

5. Tarifs

Afin de couvrir l'augmentation des produits alimentaires comme de l'énergie et de continuer l'augmentation de la qualité de la restauration, l'assemblée départementale a décidé d'augmenter le forfait élève de 10 centimes à 3,55€ et les aides départementales pour que les familles les plus fragiles ne soient pas impactées. Une augmentation de 10 centimes soit 2.8% est proposé sur l'ensemble des tarifs pour faire face à l'augmentation de 16% des denrées alimentaire et de 25% de la viabilisation (documents Annexe 4).

La direction indique que l'accompagnement des familles en difficultés permet d'avoir peu d'impayés au niveau du service de restauration.

Le tarif présenté est approuvé à l'unanimité

6. Conventions

La direction remercie les mairies de Toulouges et Canohès pour la mise à disposition des salles municipales dans le cadre de projets artistiques et culturels et leur écoute lors de besoins ponctuels (grilles pour soirée portes ouvertes...).

Une convention de prêt de véhicule 9 places est en préparation et sera présentée en septembre.

La convention d'organisation des mesures de responsabilisation avec la Maison de prévention et de protection des familles (ex BPDJ) est tacitement reconduite.

En revanche, la convention de partenariat pour trois ans avec le Mémorial de Rivesaltes doit être soumise au vote (Annexe 5).

La convention de partenariat est approuvée à l'unanimité

7. D.B.M

La répartition des crédits public globalisés est proposée par M. l'Adjoint gestionnaire pour assurer l'ensemble des éléments programmés (ANNEXE 6)

La répartition est approuvée à l'unanimité

8. Autorisation de recrutement

M. le principal demande l'autorisation au conseil d'administration de procéder au recrutement des AED, dans le cadre de l'enveloppe déléguée par la direction académique (8 ETP).

1 seul vote : l'autorisation de recruter et de renouveler les contrats.

Cette autorisation est approuvée à l'unanimité

9. Point I.M.P. et Pacte

M. le Principal présente la notification 9 IMP. Les missions seront reconduites en 2022-2023 en majorité mais la ventilation sera affinée à la rentrée avec les équipes puis présentée en conseil pédagogique puis en CA. Un tableau définitif sera mis au vote durant l'année scolaire 2023-2024 pour avis.

Rien n'est donc voté aujourd'hui.

La mise en place du « Pacte enseignant » est encore à ses balbutiements sans décret d'application mais des marges de manœuvre certaines en découlent pour le remplacement de courte durée ou la meilleure rémunération de certaines missions.

Un point sera fait à la rentrée.

Pour l'heure environ un quart des enseignants souhaitent s'y engager.

En fonction des moyens mobilisables nous travaillerons à l'amélioration du service rendu aux usagers comme à l'amélioration de la rémunération des personnels porteurs de projets et missions.

Le différend 2022-2023 sur la coordination EPS n'a pas été tranché par le rectorat et les IMP non utilisées par le collège. L'équipe EPS a signalé un recours au tribunal administratif. Pour l'an prochain deux coordonnateurs seront introduits par la direction qui souhaite voir la situation évoluer mais maintiendra les exigences liées à la mission et sa rémunération. Une lettre de mission est à nouveau en construction.

10. Questions diverses

A) Quatre questions (parfois avec sous-questions) ont été posées par les représentants de parents d'élèves :

Quatre questions diverses (avec des sous-questions) des parents d'élèves sont arrivées en retard après le délai. Plusieurs auraient pu/dû être traitées en amont de ce CA donc les réponses formulées vont essayer d'objectiver les éléments et rationaliser. Nous notons cependant une fois de plus le problème d'éléments de l'ordre du ressenti individuel sans éléments factuels précis qui ne permettent pas de travailler dans la sérénité ; particulièrement la première et la dernière questions.

De nombreux retours nous signalent que le port de la casquette n'est pas systématiquement autorisé en cas de journées ensoleillées et de forte chaleur dans la cour, que peut faire l'établissement ? Est-ce que l'information a été passée à l'ensemble du personnel ?

Le règlement intérieur précise que les élèves ont le droit d'en mettre, mais neutres sans marques offensantes ou provocatrices. Il est également indiqué que l'on demande aux élèves de retirer leur casquette lors de l'entrée dans l'établissement par respect.

La représentante de la liste minoritaire des personnels enseignants dit qu'il y a des problèmes lors des cours en extérieur, par forte chaleur les élèves n'ont pas de casquette et ils pensent ne pas avoir le droit d'en porter.

Une représentante des parents explique qu'il s'agit peut-être d'un problème de communication, qu'il faut sans doute encore expliquer aux élèves les règles.

La direction renvoie au règlement intérieur que chacun doit lire et signer. Les professeurs l'explicitent pourtant dès la 6ème.

Dans le CA du mois de février, nous avons évoqué le droit à la déconnexion pour tous. Le conseil d'administration avait alors proposé l'élaboration d'une charte d'utilisation Pronote, nous souhaiterions savoir où en est l'avancée du groupe de travail des professeurs ?

Nous n'avons pas eu le temps et comptons sur l'intelligence et la politesse de tous pour le moment mais ce sera un travail mené dès que possible. Si le collectif des parents d'élèves veut transmettre une proposition d'éléments ce sera regardé avec attention par le groupe qui se saisira de cette question.

La direction indique qu'en 6^{ème}, un grand travail sera fait sur l'agenda papier et la prise des devoirs pour éviter les effets pervers du « tout pronote » .

De nombreux parents se questionnent sur les bienfaits de la semestrialisation :

- **au moment des visites de certain lycée il a été remonté qu'il manquait un bulletin,**

Le collège de Toulouges a les meilleurs résultats à l'affectation post-troisième et en 3^{ème} PM du département. La semestrialisation permet l'anticipation et un travail plus précis. Effectivement les lycées écrivent trois bulletins dans leurs dossiers par habitude puis se contentent de deux pour les collèges en semestres.

- **une forte baisse globale des notes au deuxième semestre**

Cette assertion est fautive. Tableau statistique à l'appui sur 4 années. La semestrialisation limite les écarts, fiabilise les résultats et évite les résultats anachroniques et les effets d'aubaine.

- **une longueur de la période qui démotive les enfants**

On ne travaille pas uniquement pour la note ou pour le bulletin mais pour apprendre. Nous comptons sur les familles et les professeurs pour le rappeler.

- **un manque d'évaluation dans certaines matières qui explique baisses de moyennes, pourtant la semestrialisation devait pallier au manque de notes des trimestres**

Sans doute marginale et tout à fait invérifiable sans plus de précision la question est surprenante. Les parents ont-ils alerté le professeur ? la direction ? le professeur a-t-il été beaucoup absent ? La préconisation est de 5 notes par période. La plupart des disciplines en ont une dizaine au moins...

Une représentante des personnels enseignants de la liste majoritaire explique que les semestres permettent de lisser les moyennes et d'avoir de nombreuses évaluations. Un échange a lieu sur les bienfaits de chaque système.

Pouvons-nous envisager une évaluation auprès des parents et du personnel enseignant avant la fin des 3 ans de la mise en application ?

Non. La semestrialisation apporte toute satisfaction donc pour l'heure elle est poursuivie mais un sondage sera effectué auprès des personnels l'an prochain.

Un grand mécontentement a été soulevé lors du mois de juin avec la suppression de l'accès aux notes sur pronote, les parents demandent quelles en sont les raisons et les finalités ?

Nous ré-informerons les familles et recommencerons les explications et cette disposition sera reconduite l'an prochain au deuxième semestre.

- Pour éviter les évitements d'évaluation ciblés particulièrement aisés en fin d'année (et non en fin de S1).
- Pour éviter les conflits enseignants/parents à un moment tendu de l'année sur une évaluation
- Pour permettre une tenue sereine et attendu des conseils de classe. 50% des parents ne lisent pas le bulletin lorsque pronote reste ouvert ce qui est un problème en fin d'année pour préparer les entretiens de fin d'année...
- Car les 3èmes ne doivent pas avoir leurs évaluations comptant pour le DNB et qu'il n'est pas possible pour l'heure de fermer le service qu'aux 3èmes

Si cette situation perdure sera-t-elle votée en conseil d'administration ? Non, c'est une mesure d'une semaine qui a une utilité, a été expliquée et le sera à nouveau pour une pleine compréhension.

Notre problème le plus important (à l'échelle du pays) est l'absentéisme de confort, le non rattrapage des cours ratés et l'évitement volontaire/choisi de l'évaluation. Nous faisons tout pour contrer ce phénomène et cette mesure en fait partie.

B)Trois questions ont été posées par la liste minoritaire des personnels enseignants « Solidarités » :

Quand a été voté en CA la décision de ne pas mettre de cours entre 13h00 et 14h00?

La réforme du collège de 2016 a introduit le 1h30 de pause méridienne obligatoire (Décret n° 2016-1063 du 3-8-2016 - J.O. du 5-8-2016, article 1)

Les délégués de parents d'élèves et représentants des personnels de la liste « solidarités » sont plusieurs fois intervenus pour se plaindre des cours à 13h ou 13h30 durant l'année 2021-2022. (En 2020, les ateliers étaient annulés avec la situation sanitaire)

D'ailleurs dans la séance du 5 avril 2022, la liste « Solidarités » est intervenue sur ce thème pour s'assurer des 1h30 de pause méridienne. Nous respectons donc la loi et l'engagement pris pour favoriser les ateliers, clubs, travaux de la vie collégienne, enseignements de complément, créneaux d'AS...

L'an prochain des enseignants pourraient installer un dispositif lié à « devoirs faits » à 13h pour les élèves volontaires.

Si ce vote existe comment se fait-il que des cours soient programmés malgré tout?

La règle est qu'il n'y a pas de cours mais des ateliers ou éléments facultatifs. De très rares cours peuvent encore s'y trouver mais uniquement en cas de force majeure et quand aucune autre solution n'est possible. L'intérêt de tous est systématiquement respecté.

Comment se fait-il que des activités facultatives tels que les ateliers de la pose méridienne soient prioritaires dans leur organisation sur des enseignements obligatoires tels que l'EPS?

Le Principal explique avoir répondu clairement. Il n'y a pas de priorités juste un fait résultant d'une obligation de pause méridienne minimale.

Une représentante de la liste minoritaire des personnels enseignants explique que la coupure de la pause méridienne entraîne un impact négatif sur l'optimisation d'utilisation des installations sportives.

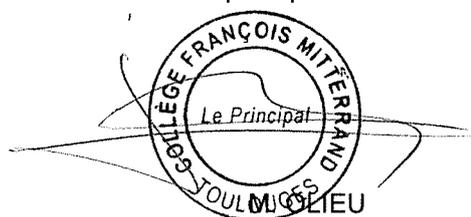
L'ordre du jour étant épuisé, M. le Principal clôture la séance à 19h20.

Le secrétaire de séance



M. MILOCCO

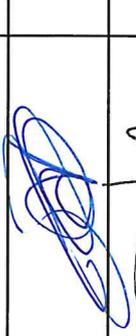
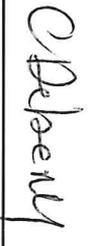
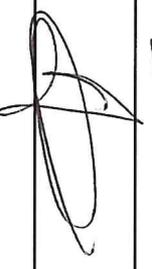
Le principal

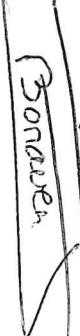
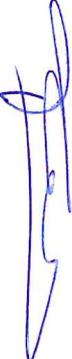


Le Principal

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND DE TOULOUSE

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Séance du : 03/07/2023	Présent	Absent	Excusé	Remplacé par	Signature
Président	X				
Principale Adjointe	X				
C.P.E.	X				
Personne qualifiée - D.S.D.E.N.	X				
Représentant de la collectivité territoriale de rattachement			X		
Représentant de la collectivité territoriale de rattachement					
Représentant de la commune	X				
Représentant de la communauté urbaine	X				
Personne qualifiée - collectivité de rattachement					
Personne qualifiée - D.S.D.E.N.	X				
Parent d'élève titulaire "collectif de parents d'élèves"	X		X	P. ANEQUIS Tula	
Parent d'élève titulaire "collectif de parents d'élèves"	X				

Parent d'élève titulaire "collectif de parents d'élèves"	Mme Sandra CHALARD	X				
Parent d'élève titulaire "collectif de parents d'élèves"	Mme Sandrine GLEIZES					
Parent d'élève titulaire "collectif de parents d'élèves"	M. Sofiane CHETOUI	X				
Parent d'élève titulaire "collectif de parents d'élèves"	M. Emmanuel MILOCCO					
Parent d'élève titulaire "collectif de parents d'élèves"	Mme Elodie GOASGUEN	X				
Représentant des personnels enseignants et d'éducation titulaire	Mme Carine BONAVENT	X				
Représentant des personnels enseignants et d'éducation titulaire	Mme Cécile DANOY	X				
Représentant des personnels enseignants et d'éducation titulaire	Mme Céline BOURBON	X				
Représentant des personnels enseignants et d'éducation titulaire	Mme Marie-Hélène COUSINIE	X				
Représentant des personnels enseignants et d'éducation titulaire	Mme Stéphanie GERMA	X	X		Mme FERRER	
Représentant des personnels enseignants et d'éducation titulaire	Mme Stéphanie TRAZIC					
Représentant des personnels enseignants et d'éducation titulaire	Mme Stéphanie FRADET		X			
Représentant des personnels A.T.S.S. titulaire	Mme Véronique GIRAUX	X				
Représentant des personnels A.T.S.S. titulaire	M. Richard MORAL	X				
Représentant des personnels A.T.S.S. titulaire	Mme Marie LOPEZ	X				

Elève titulaire	MASCLE Tony 305	X							
Elève titulaire	RENON Arthur 406								
Elève titulaire	QUILLES Fanny 505								

Toulouges, le mardi 27 juin 2023

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

*Afin d'en alléger la présentation, ce rapport ne reprend que quelques éléments structurels de l'activité de l'établissement.
L'ensemble des éléments transmis par les acteurs est annexé au présent rapport ou sera transmis dans les meilleurs délais*

Structure 2022 -2023

Niveau	Effectif	Divisions	Enseignements de compléments
6°	180	6	Catalan : 180 Chorale: 16
5°	180	6	Catalan : 8 Latin : 29 Chorale 5
4°	180	6	Catalan : 17 Latin : 29 Chorale: 6
3°	172	6	Catalan : 14 Latin : 15 Chorale: 8
Total	712	24	Catalan : 219 Latin : 70 Chorale : 35

La rentrée 2023 nous conduira à ouvrir une division en 6ème, ce qui donnera un effectif de 25 divisions et au maximum 750 élèves (entre 740 et 750 attendus). En fonction des années nous aurons 6 ou 7 divisions par niveau.

L'attractivité des enseignements de complément a été fragilisée ; nous avons notamment besoin de soutenir l'enseignement de catalan et l'engagement dans le latin.

Orientation

7 élèves sont admis en troisième prépa-métier à l'issue de la quatrième dans les établissements publics, c'est un bon résultat puisque nous avons 19 demandes.

Décisions d'orientation suite au conseil de classe

Voie GT	Voie Pro	Cas d'appel
115(67.2%)	56 (22,8%)	0

Le taux de passage en seconde GT est dans la moyenne académique. L'arrêt de l'expérimentation dernier mot aux familles a entraîné davantage de travail pour les PP de troisième, d'échange avec les familles et de réflexion sur l'orientation et la réussite. Le résultat semble positif du côté des lycées mais il faudra plusieurs années pour l'évaluer précisément.

Les projets des élèves sont globalement de mieux en mieux travaillés et réfléchis grâce à l'investissement des PP, de M. Fournier PSYEN, du secrétariat (Mmes Lopez et Da-Ré) et de nombreux acteurs ; la « journée de l'orientation » avec les PP est un succès et un rendez-vous du calendrier. La procédure d'orientation sera affinée avec les professeurs principaux (numérique/papier) et un bilan de la campagne 2022-2023 effectué.

Le Parcours avenir :

Sous l'impulsion et la coordination de Mme Bonavent notamment, de nombreuses présentations ont eu lieu au collège (Lycée Sauvy, CFA, Lycée Bourquin...) et ont permis aux élèves volontaires de confirmer ou infirmer leurs projets d'orientation. A noter la visite très appréciée des ambassadeurs du lycée Arago et la mise en place d'une cordée de la réussite scientifique avec l'UPVD et le lycée de Théza.

Psychologue de l'Education Nationale

Le suivi précis effectué par M. Fournier et la bonne connaissance des établissements du secteur a permis la formulation de vœux d'orientations cohérents pour les élèves de troisième. Sa contribution au suivi des élèves en difficulté est aussi très appréciée et recherchée (test wisc 4, entretiens d'urgence...)

Affectations

Les résultats ont été connus le deuxième jour du DNB. Avec 3 élèves non affectés (pour plus de 170 à affecter) dont 2 (1^{er} et 2^{ème} en liste supplémentaire) et avec des solutions déjà bien avancées (2 contrats d'apprentissage possiblement en signature), c'est un résultat exceptionnel obtenu grâce à un travail très important des PP de 3^{ème} et de M. Fournier et Mme Lopez notamment.

Champ éducatif

Vie scolaire

1,5 postes de CPE et 8 postes AED

1 personnel recruté en contrat Service Civique

L'équipe de vie scolaire a été mise sous tension par quelques accidents et départs en cours d'années mais l'arrivée de Mme Bengue CPE et le maintien en poste de Mme Delmonte ont permis le développement d'une stabilité comme d'une meilleure expertise de l'équipe a permis de belles réussites et la mise en place d'habitudes de fonctionnement.

Objectifs (reprise du rapport 2022 ; les éléments n'ayant pas été déployés sauf en fin d'année scolaire) :

- ' Renforcer la relation AED ref/CPE/ PP avec un entretien mensuel pour le suivi
- ' Renforcer la relation famille dès les premiers incidents (comportement ou absence)
- ' Apporter une vigilance particulière aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème}.
- ' Pérenniser les signalements DSDEN
- ' Multiplier les actions du CVC.

Il conviendrait de mener une réflexion en partenariat avec les membres de la communauté éducative sur les absences, retards, les punitions et les sanctions.

- Dans la gestion des retards (comment sont-ils enregistrés, laps de temps toléré, retards répétitifs...)
- Dans la gestion des punitions (signalement des situations inquiétantes, gestion des exclusions de cours)
- Dans la gestion des sanctions (développer les mesures alternatives à l'exclusion temporaire)
- Dans la gestion de l'absentéisme (entretien avec PP et famille, revoir les seuils d'alerte)

Devoirs faits

Le dispositif est installé et donne satisfaction sur le plan de l'investissement des intervenants même si on aimerait mobiliser davantage les enseignants (enseignants, AED, professeurs principaux, coordination). Des pistes d'amélioration sont toujours à l'étude, il convient par exemple de s'interroger sur la perception du dispositif par les familles qui ont parfois tendance à penser qu'avoir inscrit son enfant à devoirs faits les dédouane de toute responsabilité vis à vis du travail scolaire de leur enfant ; le lien famille/collège doit donc être renforcé l'an prochain. « Il faut aussi en faire un dispositif qui incombe à tous » (IA-DASEN des PO) et la coordination de Mme Ferrer a été précieuse et s'avère nécessaire notamment dans le cadre de la nouvelle 6^{ème}.

Service infirmier et parcours santé/CESCE (Mme Casanovas)

Mme Casanovas a assuré un fonctionnement harmonieux d'un service infirmier très sollicité.

Pour le CESC, de nombreuses interventions ont eu lieu et ont été saluées (CDOS, MPPF, « petits déjeuners », sexualité/contraception, vivre-ensemble, GQS) et le programme sera encore rationalisé l'an prochain avec une priorité à la lutte contre le harcèlement notamment grâce au programme pHare.

Service social en faveur des élèves

Le contexte économique et social fragilise les situations. Mme Palau a remplacé M. Hery qui remplaçait Mme Escobar. Elle s'est bien intégrée ; nous n'avons pas d'information pour le secteur à la rentrée. La gestion des fonds sociaux a pâti de l'absence de Mme Trujillo mais le service a été assumé. L'amélioration de la communication en direction des familles sera poursuivie.

Secrétariat

Les trois secrétariats ont poursuivi une activité extrêmement dense toujours en quête d'améliorations du service rendu aux usagers.

PIAL (Pôle inclusif d'accompagnements localisés)

L'année est très positive pour le PIAL inter-degrés dont la gestion a été remarquablement assurée par les coordinatrices (Mmes Lopez et Respaut.). Les AESH ont assuré un accompagnement de grande qualité. L'équipe a intégré l'ensemble des évolutions réglementaires.

CESCE et parcours citoyen

Les actions 2022-2023 ont été conformes au programme arrêté et ont toutes été saluées à une exception qui ne sera pas renouvelée. Une soirée à destination des familles a été organisée sur les questions de sécurités et a mobilisé de nombreux acteurs.

Les actions de promotion autour des valeurs de la République et du parcours citoyen se construisent et s'installent souvent

en synergie ou a la croisee de plusieurs parcours (formation des delegues, PHARE, engagement citoyen, action contre la faim, projet en 4ème...)

CVC

Le bilan exhaustif est en pièce jointe. Toutes les actions 2021-2022 ont été poursuivies et améliorées. La stabilisation des pratiques est une excellente nouvelle.

Pédagogie

Voyages, échanges, ouverture culturelle

Le voyage en Italie des latinistes en partenariats avec le collège du Soler a été salué. De nombreuses sorties ont effectuées (concert, théâtre, musées, conférences...). La baisse de certains crédits à venir doit être anticipée, notre programme « rationalisé » et des financements recherchés.

Math en Jean

L'atelier poursuit ses activités. La coopération avec Saint Estève est toujours excellente et le congrès a eu lieu à Toulouse.

Parcours culturel

Le parcours cinéma

Le projet cinéma reconduit pour la septième année a impliqué toutes les classes. Le succès ne se dément pas; c'est un axe fort du parcours culturel des élèves.

Les autres parcours

Ils ont été poursuivis pour tous les élèves avec une logique de parcours par niveaux (visite du mémorial de Rivesaltes, VISA pour l'image, spectacles, sorties, interventions du CIP....) mais surtout des opportunités nouvelles sont offertes par le pass culture qui permet un financement de spectacles et d'ateliers spécifiques. Le collège s'en saisit et projette une belle année 2023-2024 sur le plan culturel.

L'atelier théâtre

Il a fonctionné grâce à l'engagement de Mme Germa et la passion de ses élèves. Trois représentations ont eu lieu dont deux au palais des rois de Majorque de Perpignan et une au collège.

Les concours et la cérémonie de remise des récompenses

Les concours (Pangéa, « construire c'est jouer », « graines de rêveurs », d'écriture de poème en catalan, plumier d'or) ont été couronnés de succès et montrent l'engagement des élèves dans les projets proposés comme dans divers évènements (course de la pau i treva...).

Chorale

L'organisation toujours très ambitieuse a permis un travail collaboratif tout au long de l'année avec le collège de la Garrigole et les deux écoles Jean Jaurès et d'Alembert. Le concert « A tout cœur » de fin d'année a réuni près de cent choristes, une vingtaine de musiciens issus du conservatoire, devant un public de plus de 300 personnes au théâtre des Aspres à Thuir.

Bio-jardiniers

L'atelier est une spécificité du collège depuis 11 ans et va poursuivre son activité plébiscitée sous la houlette de Mmes Wyder et Verger.

CDI :

Mme Janer-Roth a pleinement poursuivi sa logique d'accueil au CDI des élèves, d'implication/impulsion de projets et d'interventions spécifiques, notamment culturelles ou liées à l'EMI.

AS : Un nombre d'élèves inscrits qui progresse, des résultats en compétition de grande qualité mais une difficulté à se mettre en conformité avec les attendus réglementaires :

- Programme d'activités conforme et ambitieux avec présentation au CA pour approbation
- Travail budgétaire « standard » permettant la demande de subvention
- Vie interne conforme aux préconisations de l'UNSS

Le bilan est inégal et devra être présenté en AG à la rentrée avant un retour en CA pour un vote du programme d'activité. La différence d'engagement genrée devrait amener des évolutions.

Moyens mis en œuvre

Dotation de fonctionnement :

L'enveloppe globale reste stable au regard des effectifs attendus et la politique de gestion des finances est dynamique.

Dotation Horaire Globale

L'enveloppe globale reste stable au regard des effectifs attendus et une rentrée ambitieuse se prépare. Les votes des répartitions et leurs présentations en attestent mais aussi l'accompagnement bienveillant des services.

Dotation Horaire Globale

L'enveloppe globale reste stable au regard des effectifs attendus et une rentrée ambitieuse se prépare. Les votes des répartitions et leurs présentations en attestent mais aussi l'accompagnement bienveillant des services.

Formation des personnels

Des formations établissements ont été mises en place pour accompagner l'appropriation du numérique pédagogique (plateforme Pearltrees) et un travail autour de la promotion des valeurs de la République s'est poursuivi. De même le travail de fond pour la lutte contre le harcèlement se poursuit (programme pHare..).

Numérique pédagogique / classe numérique

A la rentrée, l'ensemble des élèves de quatrième et troisième conserveront leurs tablettes SQOOL fournies par le CD66. Les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ainsi que leurs enseignants seront eux dotés d'un équipement nouveau (ordinateur CD66).

Organisation matérielle

Entretien

L'équipe des agents poursuit son travail d'entretien et remise à niveau. La restauration a mis en place un « salad bar » apprécié et les efforts concernant le « cuisiner local » sont à poursuivre. La création d'une commission menu permet de créer du lien et de la coopération comme de la mise en valeur.

Une évolution des secteurs permettra de responsabiliser mieux chaque agent et de valoriser l'engagement dans cette mission si essentielle liée au cadre de vie.

Travaux

L'évolution du collège se poursuit. La GTB a été mise à niveau permettant de mieux gérer le bâtiment et l'entrée « élèves » finalisée. Un nouveau bloc sanitaire sera créé à partir de juillet pour être opérationnel dans un an environ. D'autres éléments structurants sont lancés à court, moyen et long terme. La programmation est ambitieuse et parfois invisible mais nécessaire pour maintenir à un haut niveau qualitatif les équipements (réfection de la plonge, percement d'un mur entre la plonge et le service, changement d'hubrisserie, mise en place de casier pour les élèves...).

DUER, PPMS, Plan de continuité

Les éléments réglementaires sont en place. Certaines choses progressent d'autres prennent plus de temps.

Le principal

Les bilans complets sont joints ou seront transmis ultérieurement et pourront être aussi questionnés à la rentrée. En voici la liste transmise:

« Atelier bio-jardiniers » , « CDI » « CEC (conseil écoles – collège) » , « CVC / vie collégienne » , « Education musicale et chant choral » , « Math en Jean » , « Vie scolaire »
« PsyEN (Psychologue de l'Education Nationale) » , « Atelier théâtre » , « Infirmière scolaire » , « AS » , « EPS » ,
« Devoirs faits » , « Echecs » , « projet Catalan » , « PIAL » , « projet cinéma » , « arts plastiques » , « Espagnol » ,
« projet architecture » .

Bilan de fin d'année 2022-2023 pour l'atelier serre « Les bio-jardiniers »

Collège F. Mitterrand TOULOUSES

Modalités de mise en œuvre :

Professeurs participants : Mme CASSOLY Myriam : professeur de français et Mme VERGER Béatrice : professeur de Sciences de la Vie et de la Terre.

Élèves et niveaux concernés : 1 groupe de 21 élèves volontaires de 6° – 5° pour la plupart adhérent au FSE dont les vaccins sont à jour.

Horaire : 1 h hebdomadaire le jeudi de 13h00 à 13 h 55 toute l'année de septembre à juin.

Volontés à l'origine du projet :

Éducation au respect de l'environnement et la sensibilisation aux questions du développement durable.

Objectifs poursuivis :

L'activité « Les bio jardiniers », propose une sensibilisation aux principes de l'agriculture biologique, au réchauffement climatique et à la connaissance et à la protection de la biodiversité locale, dans le cadre d'une éducation au développement durable (EEDD).

Description :

Semestre 1 :

L'atelier a engagé cette année les apprentis jardiniers dans un projet d'aménagement de l'entrée élève du collège avec la conception d'un logo végétal en lien avec l'identité du collège.

Les élèves ont dans un premier temps conçu et choisi le logo.

Puis, ils ont réfléchi à la mise en place de ce logo dans le respect du cahier des charges contraignant pour ce projet en raison d'une absence de système d'irrigation.

Ils ont ensuite délimité la zone.

Semestre 2 :

Dès le mois de janvier les élèves ont courageusement commencé le terrassement de la zone délimitée.

Cette phase prévue initialement jusqu'au mois de mai a été contrariée par les nombreux jeudis de grève mais surtout par la difficulté de creuser le sol. Les élèves participant à l'atelier ont fait preuve d'un engagement et d'un courage remarquable et n'ont jamais baissé les bras. Preuve en est, qu'ils sont toujours venus en nombre jusqu'au mois de juin et ce malgré le fait que ce projet ne pourrait être mené à bien non seulement parce que le sol n'a pas pu être préparé mais aussi par l'interdiction d'arroser et les conditions climatiques qui auraient de toute façon compromis la mise en terre des végétaux.

Bilan financier :

Dépenses prises en charge par le Foyer Socio-éducatif du collège François Mitterrand de Toulouges pour l'année 2022-2023 :

	Dépenses	
Outillage divers	18,71 €	18,71 €
Sortie élèves	0,00 €	
Plantes	0,00 €	

Dépenses prises en charge par le collège François Mitterrand de Toulouges pour l'année 2022-2023 :

Gants de jardinage	150,00 €
--------------------	----------

Effets constatés :

o Sur les élèves :

- Amélioration de l'autonomie et du travail en coopération (le groupe n'est plus scindé en « élève de la classe de »), les tâches se font en travail de groupe solidaire quel que soit leur niveau, l'entraide a progressé ; les élèves communiquent librement et dans la bonne humeur. Aucun conflit n'a été noté entre eux.
- Développement du sens des responsabilités, du travail avec méthode et patience dans un constant souci de la sécurité de soi et celle d'autrui.
- Sensibilisation à la gestion des ressources en eau et prise de conscience sur la nécessité de préparer un sol et de réfléchir aux difficultés locales afin de pérenniser la culture.
- Enthousiasme quant à l'idée de laisser leur empreinte pour les générations suivantes.
- Engouement des élèves non-inscrits à l'atelier qui ont demandé l'autorisation de venir encourager leur camarade ce qui laisse à penser que ce projet obtient l'adhésion de la plupart des élèves comme le confirme la volonté des éco-délégués à participer au projet.

o Sur l'environnement :

Le projet a permis le début d'une revalorisation d'une zone du collège jusque-là stérile.

o Sur les enseignants :

- Les enseignants échangent autrement avec des élèves dont ils ont ou pas la charge dans le cadre des enseignements obligatoires et nous a permis de soutenir certains élèves de l'atelier dans des moments difficiles pour eux. Nous avons constaté cette année une corrélation entre l'adhésion à l'atelier et des difficultés personnelles au gré des désinscription et inscription à l'atelier.
- Le travail à 2 enseignants permet de répondre avec plus d'efficacité et de sécurité aux demandes des élèves.

Plus-value de l'action :

- Une fois le projet achevé cette zone du collège verra une augmentation de la biodiversité et nous l'espérons permettra un embellissement du collège et de l'entrée élève.

Perspectives :

- L'atelier serre sera reconduit en 2023-2024 et animé par les mêmes enseignants avec l'objectif d'achever le projet de cette année en finissant la préparation du sol et la mise en terre des végétaux.
- Afin de permettre le succès de cet atelier basé sur le volontariat des élèves il apparaît nécessaire que la plage horaire réservée aux ateliers FSE soit reconduite et maintenue tout au long de l'année pour le plus grand nombre d'élèves.

Remerciements :

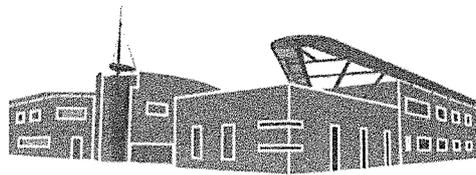
Nous tenions à remercier Mr Olieu, Mr Rannou et Mr Fonta pour nous avoir proposer et confier ce projet et aider dans sa réalisation particulièrement pour le terrassement qui, sans l'intervention d'une mini-pelle magique, ne serait pas aussi avancé et ne nous permettrait pas de démarrer dès le début de l'année prochaine avec la partie la plus agréable de ce projet, le voir achevé.

Nous remercions également le FSE du collège et par son intermédiaire tous les parents pour son soutien financier et pour le cadeau de fin d'année à l'intention de ses adhérents qui vient récompenser un engagement des plus courageux.

Merci enfin à tous les élèves inscrits qui ont su par leur enthousiasme nous accompagner tout au long de cette année.

BILAN CDI ANNEE 2022-2023 / F.JANER-ROTH professeur documentaliste

PEDAGOGIE	GESTION	RAYONNEMENT CULTUREL	LIAISON CM2	ACCUEIL
<p>*6 (tt le niveau)/ Initiation à la recherche documentaire (toute l'année- à garder) + *TRD et organisation de la nouvelle 6^{ème} - 1^{er} semestre *5 (tt le niveau)/ Recherche « figures inspirantes Partenariat –Fr (2^{ème} trimestre-à garder) + *4(tt le niveau)/ EPI Presse et art .Partenariat Fr et Hist * Actualiser les thématiques (3^{ème} trimestre-) + *3 (tt le niveau)/ Atelier Analyse de l'image. (2^{ème} trimestre) Accompagnement préparation EPI « Images et Arts »(3^{ème} trimestre +* Atelier lecture + *CLUB WebTv (recherches /écritures d'articles /préparation du tournage)</p>	<p>* Mise en attente de l'indexation des documents achetés en 2022 et 2023 + *Désherbages des périodiques année 2020 + *Désherbage des documents abîmés ou périmés + * Achats diffuseurs « Lire demain » / « Ludic » + *Mise en stockage des lectures suivies de Fr. + -Nécessité de doter le CDI d'une AIDE '4h suivies /semaine peut être suffisant) * La gestion des documents représente une lourde tâche difficile à concilier avec le temps passé à la pédagogie. Elle incombe à l'enseignant documentaliste, c'est pour cela qu'une aide pour ranger et couvrir les documents serait précieuse. Ou 1 journée dédiée à chaque veille de vacances</p>	<p>*Mission de référent culturel en binôme avec C.DANOY + Mise n place du pass-culture *Lancement du nouveau parcours patrimoine Gème -découverte du village -musée de Céret * Inquiétudes quand à la prise en charge des visites par les PP et/ou de leur implication dans les visites * parcours patrimoine niveau 5^{ème} * La discipline FR et moi-même prenons en charge la visite aux Archives *Coordination EPI presse et Art niveaux 4^{ème} (supports de l'EPI à actualiser) et 3^{ème} + * Implication dans le projet culturel initié par Mmes Benet et Garcia autour de la découverte de l'espagnol et du catalan + * Coordination avec Mime Lopez du concours « graines de rêveurs » +</p>		<p>* Difficultés rencontrées dues à l'absence d'études et au compactage des EDT. D'où un élargissement des horaires à 17.00 (lundi, mardi, jeudi). Constat que les élèves peuvent venir au CDI en autonomie à 8.30 / 13.00/ 16.00 * incidence directe sur les projets de recherches initiés avec les classes et que les élèves doivent poursuivre en fréquentant le CDI.</p>



Collège François Mitterrand

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

Bilan annuel Conseil école collège 2022-2023

Continuité de travail avec l'équipe de circonscription et notamment Mme AGOSTINI (IEN).

Des échanges réguliers avec Mme AGOSTINI, IEN, dans une dynamique de collaboration ainsi qu'avec les directeurs d'école.

Des déplacements, des visites et du dialogue avec les deux écoles de secteur à savoir l'École de Jean Jaurès de Toulouges et l'École Julien Panchot de Canohes.

Un Conseil Ecole collège le 15 novembre 2022 au collège de Toulouges. Trois temps dans cette réunion, un temps bilan des évaluations nationales en 6eme mené par l'IEN de circonscription, un temps de présentation du dispositif pHARe par Monsieur Le Principal et enfin un temps d'échange autour de la journée d'accueil des CM2.

Un temps de formation inter degré était prévu cette année mais il n'a pas avoir lieu (formation sur l'apprentissage de la lecture, travaux en commissions et valeurs de la République étaient au programme de cette journée).

Des communications régulières avec les deux directeurs d'école et des échanges de mail sur les situations respectives.

Un travail de coopération avec l'équipe de circonscription sur la réalisation d'un tableau de compilation d'informations afin de faciliter le tuilage entre les professeurs de CM2 et les équipes pédagogiques et éducatives de 6eme.

- la présentation du collège aux familles des futurs 6eme sur l'école de Canohes et au collège pour l'école de Toulouges.
- Une liaison CM2-6eme de passation des informations le 15 juin avec les écoles de Toulouges et de Canohes en présence des professeurs du collège et des professeurs des écoles, de la CPE et de l'infirmière qui fut très intéressantes.

Un temps d'échange sur la question du poste enseignant en fin d'année pour organiser au mieux la participation des professeurs des écoles l'année prochaine dans le cadre de la remédiation/soutien en 6emeet/ou du dispositif devoirs faits

Pour l'Equipe de direction

BILAN CVC 2022-2023

COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND- TOULOUGES

Les Elections :

Une campagne d'affichage a été mise en place dans le collège et les AED référents sont passés dans les classes pour rappeler les missions des membres du CVC, juste avant la semaine de la démocratie.

Le dépôt des professions de foi s'est fait dans le bureau des CPE. Nous avons fait un affichage papier ainsi qu'un affichage sur l'écran de la cour de récréation, la semaine du 30 septembre au 7 octobre, et les élections ont eu lieu le jeudi 6 octobre 2022.

Election des membres du CVC : 20 membres élus, chaque niveau est représenté. Les membres du CVC se sont investis tout au long de l'année scolaire :

- 1 élève de 6^{ème}
- 5 élèves de 5^{ème}
- 3 élèves de 4^{ème}
- 11 élèves de 3^{ème}

Certains élèves membres du CVC se sont portés volontaires pour participer à la Commission Menu. Ils ont pu ainsi participer aux commissions et proposer, avec les autres membres participants, des repas cantine adaptés et s'impliquer dans le projet « Mangeons Local ». Ce projet leur a permis de choisir un menu à base de produits locaux fournis par des producteurs voisins et d'élaborer une première fois le repas avec nos chefs cuisiniers (24/05/2023) puis le proposer à l'ensemble du collège le jeudi 1^{er} juin.

D'autres ont pu s'investir dans le projet « Sonneries ». En collaboration avec Mme Lestienne, professeur d'éducation musicale et M. Fonta, gestionnaire, les membres impliqués dans ce projet ont pu choisir les différentes sonneries et profiter de leur changement au retour des vacances d'avril.

Les membres du CVC ont été réunis plus d'une dizaine de fois, afin de préparer leurs projets et les mener durant l'année.

Projets et Actions :

1 : Le Pull Moche : Pour la quatrième année consécutive le concours du « pull moche » a été organisé le jeudi 15 décembre, il a été suivi par un grand nombre d'élèves ainsi que par les personnels du collège.

Un jury constitué des membres du CVC a voté pour élire les 4 pulls les plus moches. Grâce à la participation financière du FSE, un élève de chaque niveau a donc pu être récompensé et a gagné un bon d'achat.

2 : Collecte de jouets : Pour la troisième année consécutive, les élèves du CVC ont organisé une collecte de jouets et pour la première année, elle a été organisée au profit de l'association des Restos du Cœurs.

La collecte a eu lieu du jeudi 1^{er} décembre 2022 au vendredi 9 Décembre 2022. Les dons ont été recueillis en vie scolaire, un élève et les AED, se sont occupées d'emballer les cadeaux.

3 : Journée déguisée : Comme l'année dernière, une journée déguisée a été organisé le vendredi 17 février. Nous avons proposé de récompenser les plus beaux déguisements mais les membres du CVC ont refusé.

4 : La Box Love : Elle n'avait pas trouvé son public l'an passé, mais cette année, la Love Box a pu à nouveau être mise en place. Avec l'aide de deux stagiaires, les élèves ont remis au goût du jour les boîtes pour recevoir les courriers du cœur. La vie scolaire a pu récupérer les courriers la semaine du 06 au 10 février et les a ensuite distribués le 14 février.

5 : La chasse aux œufs : Le vendredi 21 avril dès 8h30, les élèves du collège ont cherché et trouvé un objet par niveau (une couleur par niveau.) et ont pu gagner un lot de friandise pour la classe, grâce à la participation financière du FSE.

6 : Semaine de la couleur : La semaine du 12 juin au 16 juin 2022, a été organisée la semaine de la couleur, bien que moins suivie, elle a quand même permis de rassembler un grand nombre d'élève sous les mêmes couleurs. (Lundi : rouge et jaune ; Mardi : bleu ; Mercredi : blanc et noir ; Jeudi : vert ; vendredi : multicolore)

7 : Bal des 3^{èmes} : Prévu le mardi 27 juin. Le thème sera Chic et Nuit étoilée, plus de 130 élèves de 3^{ème} sont inscrits. Les dix élèves ont été investis et ont pu compter sur l'aide financière du FSE, la collaboration des agents, de la vie scolaire et de la direction.

Communication CVC :

Les affiches ont été faites en grande partie par les élèves et étaient visibles sur le panneau dédié à la vie de l'élève, à côté de la vie scolaire mais aussi sur la télévision.

Messages Pronote, mais aussi communication sur les mails de fin de semaine et sur le site du collège.

Conclusion et objectifs :

L'organisation des élections a fait l'objet de réflexions et discussions.

Comme cette année, les élections du CVC se dérouleront en simultané avec les élections des délégués de classe et des éco-délégués, lors de la semaine de la démocratie scolaire qui a généralement lieu au mois d'octobre.

Lors de la réunion de bilan CVC du 19 juin 2023, les élèves élus cette année ont trouvé que les projets proposés ont tous été menés à bien mais déplorent le manque d'implication de leurs camarades gênés ou honteux pour adhérer à certains projets déguisés.

Les CPE

Le 23 juin 2023

EDUCATION MUSICALE & CHANT CHORAL

BILAN JUIN 2023

1° Education Musicale :

Beaucoup d'événements (sorties, formations, révisions, grèves, etc.) : certaines classes de 3e ont eu jusqu'à 8h de cours en moins = $\frac{1}{4}$ des cours de l'année !

- **Semestrialisation qui reste efficace, à reconduire.**

2° Chorale :

- **Effectif : 35 élèves** (15 élèves de 6e - 6 élèves de 5e - 6 élèves de 4e - 8 élèves de 3^e)
 - Passage cantine prioritaire efficace
 - **3 représentations : Concert de Noël, Concert A tout Chœur, Concert aux Portes-ouvertes du collège**
 - **Enregistrement et diffusion** (CD et plateformes de streaming dès décembre 2023) **de 3 minutes a child**, chanson composée et interprétée par Guillaume Fanchon, accompagnée par la chorale.
- Tous les élèves inscrits cette année souhaitent reconduire l'option l'an prochain = 27 élèves.
Seulement 8 places restantes pour de nouvelles inscriptions...au choix de l'enseignant ?
S'assurer toujours que les élèves inscrits puissent assister au cours, en ayant eu également le temps de passer sereinement au self au préalable.

BESOINS B006 pour la rentrée 2023-2024

- **MATERIEL** : quelques xylophones et métallophones supplémentaires + étagères pour les ranger au fond de la salle
- **AUDIO** : 1 câble audio reliant l'ordinateur à l'enceinte posée au sol (le câble reliant l'ordinateur aux enceintes-plafond fatigue : faux-contact au niveau de l'enceinte placée près de la fenêtre)
- **NUMÉRIQUE** : conserver les applications **Power Director** et **Pearltrees** sur les tablettes des élèves

Atelier MATH.en.JEANS

(Méthode d'Apprentissage des Théories mathématiques en Jumelant des Établissements pour une Approche Nouvelle du Savoir ».)

Cet atelier a vu le jour au collège F. Mitterrand en septembre 2013.

Objectif : Faire vivre les mathématiques pour les jeunes selon les principes de la recherche mathématique.

Déroulement d'un atelier type :

- Dès le mois de septembre, des élèves volontaires et des enseignants de 2 établissements scolaires jumelés pour l'occasion travaillent en parallèle sur des sujets de recherche mathématique proposés par un chercheur professionnel.
- Plusieurs fois dans l'année les élèves, les enseignants et le chercheur se rencontrent à l'occasion de « séminaires » où ils échangent leurs points de vue, font avancer leurs travaux.
- Au mois de mars ou d'avril les élèves présentent leurs travaux de recherche lors du congrès annuel, moment fort du dispositif car il réunit les jeunes, les enseignants, les chercheurs et valorisent une autre image des sciences.
- Une fois le congrès passé, on propose aux élèves de rédiger sous la forme d'un article les recherches effectués.

Bilan de l'atelier pour l'année 2022-2023 :

Cette année un seul créneau horaire a été proposé.

- le mardi de 13h00 à 14h00 : atelier animé par Mmes Vié et Cousinié
- 15 élèves sont venus régulièrement tout au long de l'année. 5 groupes se sont formés pour travailler sur 5 des problèmes soumis par le chercheur.
- Le chercheur Michel Ventou (partenariat avec l'université de Perpignan) est venu plusieurs fois.
- Le jumelage avec le collège de St Estève a eu lieu. Les élèves ont échangé par mail et ils se sont rencontrés, au collège de St Estève, le vendredi après-midi 7/04. 10 élèves ont participé à cette rencontre (les autres sujets n'étant pas jumelés) ce qui nous a permis d'aller à St Estève avec nos propres véhicules.
- 14 élèves ont participé au congrès MathEnJeans, les 13 et 14 avril. Le congrès cette année avait lieu à Toulouse à l'université Paul Sabatier.

Points positifs :

- Les 15 élèves inscrits cette année ont été assidus et ont fourni un travail de recherche abouti.
- M. Ventou est venu régulièrement et des échanges intéressants ont eu lieu et ont permis l'avancée des recherches dans chaque groupe.
- 14 élèves ont représenté le collège F. Mitterrand lors du congrès. Ils ont présenté avec les élèves de St Estève leurs travaux de recherche. Nous avons assisté à des exposés de qualité.
- La possibilité donnée aux élèves de l'atelier de passer « prioritaires » à la cantine nous a permis de travailler sereinement chaque mardi.
- La possibilité, cette année à nouveau, d'utiliser une partie de la dotation pass Culture pour payer les frais d'inscription au congrès a réduit la **participation des familles qui n'a été que de 35 €**.
- 2 groupes ont répondu présents à la soirée « Portes ouvertes » du vendredi 16 juin. Ils ont exposé à l'oral, comme au congrès, leurs recherches devant principalement leurs parents qui ont pu se rendre compte de la qualité des travaux menés par leur enfant tout au long de l'année.

Points négatifs :

- La possibilité de se pré-inscrire sur les dossiers d'inscription n'a pas forcément porté ses fruits. Des élèves pré-inscrits ne sont pas venus à l'atelier et d'autres non pré-inscrits sont venus après présentation de l'atelier dans les classes.
- De même le fait de ne pas être sur les mêmes créneaux horaires que le latin ou le catalan (demande faite l'an passé) n'a pas incité davantage les latinistes et les catalanistes à s'inscrire à l'atelier. Nous reformulons cependant la demande sauf si elle devient trop contraignante.

En 2023-2024, nous souhaitons reconduire l'atelier MeJ sur un ou deux créneaux horaire (13h à 14h) selon le nombre d'inscrits. Si le nombre d'inscrits nous permet de faire 2 ateliers Mmes Navarro et Cogez rejoindront le projet.

Bilan financier :

Collège François Mitterrand - Toulouges

Allée de Barcelone

MobilSCO par OpenAcadémie - Version 8.0 du 30/01/2023

Bilan financier du voyage

Destination : Toulouse Université Paul Sabatier - Congrès MATH.EN.JEANS

Dates : du 13/04/2023 au 14/04/2023

Participation établie en CA : 35,00 €

Elèves					Elèves					
DEPENSES					RECETTES					
Fournisseur	Type Dépense	Nombre élèves	Coût unitaire	Montant	Type recette	Nombre élèves	Montant	Remises	Total	
IBIS Budget	Hébergement	14	33,37 €	467,23 €	Participation familles	14	35,00 €	0,00 €	490,00 €	
Transport Pages	Transport	14	35,50 €	497,00 €						
Total :				68,87 €	964,23 €					
Accompagnateurs					Autres recettes					
Fournisseur	Type Dépense	Nombre	Coût unitaire	Montant	Origine	Nature	Montant			
IBIS Budget	Hébergement	2	33,37 €	66,75 €	EPLE	CPG	140,00 €			
Transport Pages	Transport	2	35,50 €	71,00 €	FSE	Don	490,00 €			
Total :				68,87 €	137,75 €	Total :		630,00 €		
Total général :		16	1 101,98 €		Total général :			1 120,00 €		
							Excédent :		18,02 €	

Soit par élève = 1.12 €

Mmes Vié et Cousinié

Bilan Vie Scolaire 2022-2023

1/ Personnels Vie scolaire :

- Dotation de 1,5 postes de CPE, cette année une CPE contractuelle a été nommée sur le poste de CPE à temps plein et une stagiaire temps plein a été nommé pour le poste de 0,5.
- Dotation de 8 postes d'AED à temps plein, répartis en 6 Temps Complet, 3 mi-temps, 1 AED à mi-temps dévolu au TICE (Technologies de l'information et de la Communication pour l'Enseignement).
- 1 AED à temps plein a démissionnée au mois de mars. Elle a pu être remplacé mais avec le calcul des heures et congés payés nous n'avons pas pu obtenir un contrat de 41h par semaine.
- 1 personnel recruté en contrat Emploi Civique.

Bilan :

CPE : 1 CPE contractuelle et une CPE stagiaire sont en poste cette année.

AED : Une équipe d'Assistants d'éducation en partie déjà en poste depuis l'année dernière. 1 AED est en CDI depuis le mois de septembre 2022. Le groupe s'est investi, a été volontaire et a démontré une grande adaptation lors des absences des collègues et des formations de la CPE stagiaire.

Service Civique : Un agent a été recruté en début d'année (24h), et a donné entière satisfaction, nous lui avons proposé d'ailleurs un contrat d'AED à mi-temps pour la rentrée prochaine.

Situation Sanitaire : Nous avons fait le choix de poursuivre le protocole sanitaire pour le passage à la cantine : passage des élèves par classe. Ce procédé nous apparaît comme le plus efficace pour que le temps de la demi-pension soit optimal.

2/ Actions :

- Participation aux élections des délégués des deux CPE
- Formation des délégués de classe des 4 niveaux animée par les CPE
- Heures de vie de classe (lutte contre les préjugés, mieux vivre ensemble, respect entre pairs, organisation de journée de cohésion...)
- Renouvellement de la fonction AED référent.
- Animation du CVC par les deux CPE (Projets : Cf Bilan CVC 2022-2023)
- Campagne d'affichage pour le respect des règles en général, harcèlement, actions CVC...
- Visites des CM2, modifications des livrets d'accueil.
- Participation active de l'équipe de vie scolaire et des CPE dans la vie de l'établissement (cross, encadrement sorties pédagogiques, interventions CESC ...) ainsi que dans le dispositif Devoirs faits.

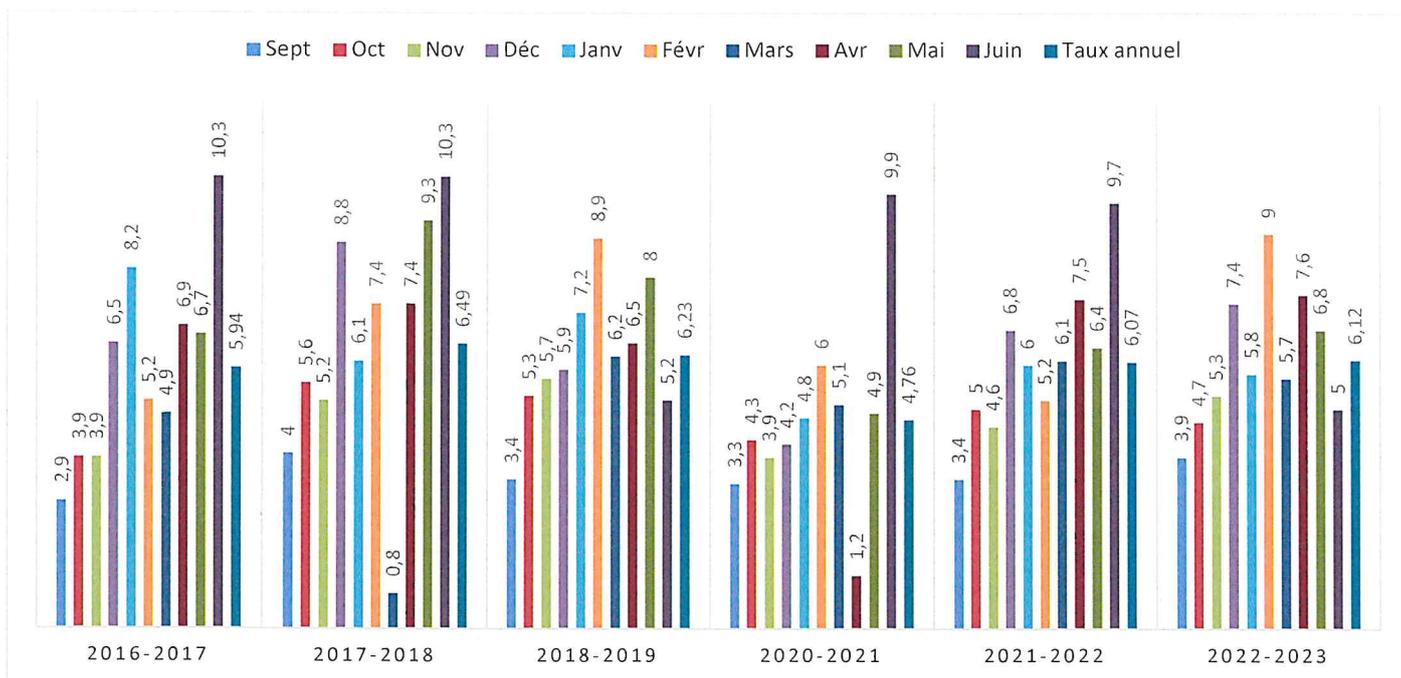
3/ Absentéisme :

Le taux d'absentéisme de l'établissement pour l'année 2022/2023 est de 5,9 %. A noter que le taux est sensiblement identique à l'année précédente.

Taux d'absentéisme mensuel

	Sept	Oct.	Nov.	Déc	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Taux annuel
2016-2017	2,9	3,9	3,9	6,5	8,2	5,2	4,9	6,9	6,7	10,3	5,94
2017-2018	4	5,6	5,2	8,8	6,1	7,4	0,8	7,4	9,3	10,3	6,49
2018-2019	3,4	5,3	5,7	5,9	7,2	8,9	6,2	6,5	8	5,2	6,23
2020-2021	3,3	4,3	3,9	4,2	4,8	6	5,1	1,2	4,9	9,9	4,76
2021-2022	3,4	5	4,6	6,8	6	5,2	6,1	7,5	6,4	9,7	6,07
2022-2023	3,9	4,7	5,3	7,4	5,8	9	5,7	7,6	6,8	5	6,12

Taux d'absentéisme mensuel



Cette année, à nouveau, nous notons un nombre important d'élèves en situation de grand absentéisme voire de décrochage scolaire. Sept élèves ont été signalés à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, des courriers de rappel à la loi ont été envoyés aux parents. Le partenariat avec les parents reste le meilleur outil de remédiation, mais il n'est pas toujours efficace. Toutes ces situations sont traitées, dès le début d'année, pendant nos cellules de veille et en collaboration avec nos partenaires. (Mme Palau, Mme Casanovas et M. Fournier)

Malgré toutes nos tentatives, ainsi que les rappels à la loi de la DSDEN, nous ne parvenons pas à apporter une réponse efficace à certaines situations.

De plus, cette année, avec les différentes équipes nous avons constaté un plus grand nombre d'absences perlées qui mettent à mal la scolarité de certains de nos élèves. De plus en plus d'absences sont des absences de complaisances, justifiées par les parents, elles deviennent très difficiles à maîtriser. (Voyages, week-end, RDV personnels, départ en vacances anticipé...).

Nous notons aussi une certaine fragilité psychologique de nos élèves tous niveaux confondus. Grand stress, angoisses, pleurs ... que nous devons gérer au quotidien et qui sont de plus en plus nombreux cette année.

4/ Retards

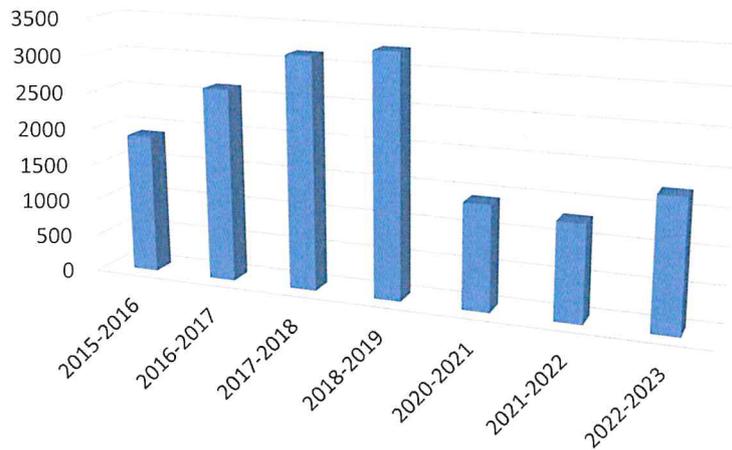
1765 retards ont été enregistrés au 16/06/2022.

Le nombre de retards a augmenté par rapport à l'année précédente : +455 retards.

Les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} continuent de se ranger dans la cour de récréation et les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} doivent se ranger directement devant leurs salles de cours. Pourtant on doit noter que les élèves cumulant 963 retards sont ceux de 4^{ème} et de 3^{ème}. Il faudra envisager une surveillance renforcée par la vie scolaire dans les couloirs aux interclasses pour que le chiffres des retards baissent à la rentrée prochaine.

Années	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre de retards	1899	2631	3152	3277	1430	1310	1765

Nombre de retards



5/Punitions

Nombre de devoirs supplémentaires :

56 (45 en 2021-2022 ; 32 en 2020-2021 ; 158 en 2018-2019 ; 64 en 2017-2018 ; 404 en 2016-2017)

Nombre d'observations :

1495 (2045 en 2021-2022 ; 945 en 2020-2021 ; 1016 en 2018-2019 ; 225 en 2017-2018 ; 41 en 2016-2017)

Nombre de retenues :

775 (1093 en 2021-2022 ; 885 en 2020-2021 ; 1414 en 2018-2019 ; 814 en 2017-2018 ; 1038 en 2016-2017)

Nombre de rapports :

21 (13 en 2021-2022 ; 39 en 2020-2021 ; 30 en 2018-2019 ; 51 en 2017-2018 ; 63 en 2016-2017)

Nombre d'exclusions de cours :

44 (86 en 2021-2022 ; 100 en 2020-2021 ; 234 en 2018-2019 ; 214 en 2017-2018 ; 276 en 2016-2017)

Nombre de travail non faits :

169 (219 en 2021-2022 ; 100 en 2020-2021 ; 93 en 2018-2019 ; 59 en 2017/2018 ; 86 en 2016-2017)

Nombre de pastilles rouges :

0 (7 en 2021-2022 ; 17 en 2020-2021 ; 7 en 2018-2019 ; 5 en 2017-2018 ; 10 en 2016-2017)

Nombre de TIG :

62 (183 en 2021-2022 ; 41 en 2020-2021 ; 24 en 2018-2019 ; 6 en 2017-2018 ; 9 en 2016-2017)

La majorité des punitions est en diminution par rapport à l'année précédente. Le protocole concernant les exclusions a permis de baisser de moitié le nombre d'exclusions de cours. Nous constatons qu'une meilleure prise en charge des élèves et les entretiens avec les familles permettent une plus grande implication de leur part et une diminution de ces punitions. Les élèves ayant le plus de punitions se situent majoritairement sur le niveau 6ème.

6/ Sanctions

Nombre d'inclusions temporaires :

8 (14 en 2021-2022 ; 0 en 2020-2021 ; 27 en 2018-2019 ; 6 en 2017-2018 ; 5 en 2016-2017)

Nombre d'exclusions temporaires :

52 (65 en 2021-2022 ; 43 en 2020-2021 ; 130 en 2018-2019 ; 94 en 2017-2018 ; 65 en 2016-2017)

Mesure de responsabilisation :

0 (0 en 2021-2022 ; 0 en 2020-2021 ; 0 en 2018-2019)

Conseils de discipline :

4 dont 3 exclusions définitives (2 dont une exclusion définitive en 2021-2022 ; 1 en 2020-2021 avec 1 exclusion définitive)

Commissions éducatives :

2 en 5ème (5 en 4^{ème} en 2021-2022 ; 3 en 2020-2021 ; 2 en 6^{ème} et 1 en 5^{ème}) (5 en 2018-2019 3 en 6^{ème} ; 1 en 5^{ème} et 1 en 4^{ème})

Synthèse :

Un bilan chiffré en demi-teinte :

Positif :

- Le partenariat AED référent classe avec PP et CPE a dans l'ensemble bien fonctionné (suivi élève)
- Les heures de vie de classe
- La mise en place du programme pHARE, dont un AED impliqué dans l'équipe ressource du collège.
- La collaboration avec les professeurs, la direction et l'équipe médico-sociale.
- Le CVC avec les différentes actions menées.
- La cohésion de l'équipe de vie scolaire qui a apporté une stabilité dans le fonctionnement de la vie scolaire.
- Les 2 CPE à temps complet qui a permis une meilleure répartition des niveaux et des missions cette année.

Négatif :

- Difficulté à solutionner les situations de grand absentéisme, l'absentéisme perlée (nouveau cette année) et l'absentéisme de fin d'année, et ce malgré les échanges réguliers avec les familles. Il faudrait sans doute envisager un protocole particulier pour les élèves cumulant ses absences de complaisance qui mettent à mal l'avancement des cours. (Mise à jour-rattrapage des contrôles...)
- Difficulté à solutionner le comportement des élèves les plus punis ou les plus absents malgré les rdvs avec les parents, la direction, les PP et les CPE.

Objectifs :

- Donner plus de sens aux missions d'AED et surtout CDIsé.
- Renforcer la relation AED Référent /CPE/ PP avec un entretien par période pour le suivi.
- Renforcer la relation famille dès les premiers incidents (comportement ou absence).
- Pérenniser les actions du CVC.
- Accompagner individuellement les élèves sans solutions, sur des ateliers et élaborer un projet individuel élève et garder le contact avec les familles les plus éloignées du système scolaire.
- Travailler à nouveau des projets fédérateurs pour les élèves afin d'améliorer le climat scolaire.
- Harmoniser les pratiques Vie Scolaire /professeurs
 - ✓ Dans la gestion de l'appel (le professeur doit continuer de faire l'appel dès le début du cours pour permettre une meilleure gestion rapide des absences des élèves, appels familles...)
 - ✓ Dans la gestion des retards (Enregistrer, laps de temps toléré, punitions lors de retards répétitifs...)
 - ✓ Dans la gestion des punitions (cohérence dans Pronote, signalement des situations inquiétantes)
 - ✓ Dans la gestion des sanctions (développer les mesures alternatives à l'exclusion temporaire)
 - ✓ Dans la gestion de l'absentéisme (entretien avec PP et famille au niveau de quel seuil de tolérance et conjointement avec l'assistante sociale, l'infirmière ou le Psy-EN)

LES CPE

22/06/2022

Bilan d'exercice 2022-23 du Psy E.N. E.D.Orientation

V. Fournier

Collège F. Mitterrand

1. Quelques repères chiffrés

La quotité de temps consacré par un Psy EN au collège F. Mitterrand est de un jour et demi par semaine en présentiel réparti en 7h30 dédiées aux entretiens individuels et de 2h consacrées aux réunions du GPDS.

Pour l'année 22-23, le Psy EN a été présent 36 semaines, pour un volume horaire estimé d'une soixantaine d'heures en réunion de GPDS et une capacité de 267 heures pour les entretiens individuels.

Un total de 275 entretiens individuels ont été réalisés dont 55 en présence d'un ou des deux parents. 93% de ces entretiens concernaient le niveau 3^{ème}, 3% le niveau 4^{ème}, 2% le niveau 5^{ème} et 2% celui de 6^{ème}.

Trois évaluations cognitives, (2 en 6^{ème} et une en 5^{ème}) ont été effectuées dans l'hypothèse d'une orientation en enseignement adapté. Une orientation en egpa et une en ulis ont été validées. Le Psy E.N. a été présent dans la mesure du possible pour les ESS et pour 3 commissions éducatives.

Pour le palier 4^{ème}, 19 dossiers de demande de classe Prépa-Métiers (10,5 % des effectifs de 4^{ème}) ont été constitués pour un total de 7 élèves admis .

Concernant les vœux d'orientation post collège, sur un effectif de 172 élèves de troisième, 28,5% de l'effectif (49 élèves) ont eu un avis favorable pour la voie professionnelle uniquement. 90 élèves (52%) ont émis l'unique vœu d'une 2nd générale. Il n'y a pas eu de cas d'appel des décisions d'orientation.

La participation aux conseils de classe de 3^{ème} du second semestre ainsi qu'à la journée d'entretiens parents /professeurs principaux de 3^{ème} pour les vœux d'orientation a favorisé, facilité les ajustements des stratégies d'orientation.

2. Une approche plus qualitative

Le partenariat avec les collègues de la vie scolaire et des agents d'accueils, a facilité grandement les conditions d'accueil des élèves et de leurs parents vers le bureau.

La communication avec les C.P.E. Mme Delmonte et Mme Bengué, a permis des échanges pragmatiques riches et fructueux pour les élèves.

Les partages d'informations avec Mme Palau assistante sociale et Mme Casanovas infirmière ont toujours été précieux et avisés.

Les échanges et les sollicitations des enseignants particulièrement les professeurs principaux, tout au long de l'année ont été nombreuses, directes et facilitantes.

Les relations avec la direction et ses services du secrétariat toujours efficaces, réactives et bienveillantes.

Les conditions matérielles de travail dans le bureau (ordinateur, etc...) sont satisfaisantes avec juste une petite remarque sur l'absence de boîtes de mouchoirs en papier jetable nécessaire parfois à éponger les abondantes larmes des consultants durant les entretiens avec le Psychologue...

Des perspectives restent à développer concernant les interactions avec le C.D.I et les ressources documentaires sur la connaissance des métiers et des formations.

Vincent Fournier

Psychologue Education Nationale

Education Développement Orientation

Centre d'Information et d'Orientation de Perpignan

Collège François Mitterrand

Lycée Aristide Maillol

Juin 2023

BILAN ATELIER THEATRE 2022-2023

Des difficultés de mise en place en début d'année à cause de nombre d'élèves souhaitant s'inscrire. Les sixièmes ont dû être écartés, ce qui a provoqué le mécontentement de certains parents.

Finalement, 19 élèves inscrits, de la cinquième à la troisième.

Collaboration avec le comédien Paul Tilmont de la compagnie Troupuscules (16h d'intervention). Les élèves sont allés voir deux pièces au cours de l'année : *Une forêt* et *David Kilembé chante Brassens*. Création d'un spectacle intitulé « Les Aventures de Pinocchio ». Quatre représentations : deux dans le cadre du PDEAC (journée au Palais des Rois de Majorque), une lors de la soirée des « Arts au collège » au Palais des Rois de Majorque et une au collège lors de la soirées portes ouvertes.

Vif enthousiasme des élèves qui souhaitent poursuivre l'an prochain.

Stéphanie Germa

Bilan année 2022/2023

INFIRMERIE

Cette année 2022/2023 est ma 2^{ème} année sur le poste, à temps complet.

La quotité de travail est restée inchangée : 70% sur le collège et 30% sur le secteur de recrutement.

Le collège François Mitterrand rassemble une communauté d'un peu plus de 800 personnes, **720 élèves et 90 personnels**.

Le secteur de recrutement regroupe les écoles Jean Jaures de Toulouges et Simone Veil/ Julien Panchot de Canohes, respectivement **460 élèves et 468 élèves**.

Au collège François Mitterrand, **l'infirmier** est idéalement située près de la Vie Scolaire, de l'administration et de l'intendance. L'équipement est adéquat, fonctionnel et, suite à un travail en CHS, du matériel informatique ergonomique a été proposé.

Cette année, j'ai poursuivi l'utilisation du logiciel Sagesse, car le nouveau Logiciel Lien est en cours d'amélioration.

- Au collège :

- Le nombre de passages à l'infirmier est passé à **plus de 2500 (soit +1000** par rapport à l'année précédente), dont 9 appels urgents (+3) et 23 passages de personnels (+12).

Cela fait une moyenne de 23.6 passages par jour de présence au collège.

- Pour la grande majorité, un retour à l'activité scolaire / 222 retours familles/ 0 hôpital

- Augmentation importante du travail hors présence des élèves : 581 (contacts, envoi de documents...)

- Augmentation importante également des liaisons internes (1697), des appels aux familles (872) et des liaisons avec les médecins (47).

- Nombre d'accidents inchangé: 46 élèves (aucun adulte), bénins pour la grande majorité, 30 en EPS (en augmentation) et 16 en vie scolaire (en légère baisse).

19 accidents non-scolaires

- Besoins exprimés : 1408 conseils en santé (alimentation et stress essentiellement)

719 soins/traitements

818 renseignements / ressources

162 écoute/relation d'aide

Les motifs de ces demandes d'écoute : mal-être, anxiété et décrochage scolaire.

- Pas de demande de contraception d'urgence ni test de grossesse

Quelques demandes de préservatifs, essentiellement de la part d'élèves de 3ème.

- Une forte augmentation des consultations de suivi infirmier (1327, soit +447) pour un ensemble de 232 élèves (nombre stable) (élèves à besoins particuliers, signalés,...)

- 52 PAI ont été mis en place (+6): suivi des fiches d'urgence, appels des parents, informations et relances

22 PPS sont en place

- La totalité des élèves de 12 ans a été vue en dépistages (180), certains ayant été revus en cours d'année pour du suivi, ainsi que 74 élèves de 5^{ème}.

87 avis infirmiers ont été faits, 48 en 6^{ème} et 39 en 5^{ème}.

Respectivement, 21 et 22 pour des vaccins/ 11 et 8 pour des problèmes de dos/ 12 et 8 pour des contrôles ophtalmo/ 1 pour contrôle ORL/ 3 pour IMC/ 1 autre.

- Sur le secteur :

- 53 PAI sont en place ainsi que 48 PPS: suivi, conseils aux équipes, liaisons avec les parents...

Participation à 14 réunions de PAI

- Participation à 2 réunions d'équipe éducative.

Cette année a été marquée par la présence d'élèves en grande difficulté comportementale, pour lesquels un accompagnement lourd a dû être mis en place avec les familles et les enseignants.

- **Dépistages infirmiers: 436** (dont 198 CM2, c'est à la dire la totalité)
165 Avis ont été adressés aux parents : 43 pour contrôles ophtalmo/ 71 pour les vaccins/ 14 pour problème ORL/ 4 pour problèmes de dos/ 10 pour problème d'IMC/ 4 pour le dentiste/ 3 autres.
- Liaisons : 120 (111 parents et 9 autres : médecin scolaire, psyEN, éducateurs)

- Education à la santé :

- Au collège, j'ai participé cette année à quelques séances d'éducation à la sexualité auprès d'élèves de 3^{ème}, avec les sages-femmes du conseil départemental.
J'ai également pu assister à l'intervention sur le petit déjeuner auprès d'élèves de 6^{ème}.
- Sur le secteur, des séances sur l'hygiène corporelle et le sommeil ont pu être réalisées auprès des élèves de l'ULIS de Canohès.
Sur l'école de Toulouges, le projet n'a pas pu être concrétisé, les disponibilités des enseignants ne correspondant pas à celles de l'infirmière.

- Divers :

- Participation à 68 réunions internes (24 cellules de veille/ 12 ESS/ 10 équipes éducatives/ 11 PAI/ 11 autres)
- Réunions externes : 6 jours
- Formations : 9 journées 1/2 (pHARe, prévention du travail sur écrans, violences sexuelles intrafamiliales, dysphorie de genre, gestes qui sauvent, CPS et éducation à la sexualité, refus scolaire anxieux et décrochage, négligences en protection de l'enfance, mésusage des écrans)

- Perspectives :

- Pour l'année à venir, nous avons évoqué dans le primaire un projet de travail avec les enseignants sur l'usage des écrans.
- Au collège, je pense pouvoir m'investir dans les projets du CESC, en particulierité pour ce qui est de l'éducation à la sexualité. En effet, je pourrais prendre le relais d'une des sages-femmes et intervenir avec Mme Mercadiel auprès des 3èmes.

Toutefois, je déplore de n'avoir pas encore été convoquée à la formation du PAF à laquelle je me suis inscrite pour la 2ème année consécutive et qui me serait bien utile.

- Par ailleurs, j'ai suivi cette année la formation de formateur aux gestes qui sauvent, ce qui me permettrait de commencer à intervenir en binôme auprès de quelques élèves l'année prochaine.

- D'autre part, je remarque que le stress et l'anxiété sont de plus en plus présents chez certains de nos élèves, en particulier les 6èmes, qui ont du mal à faire face aux exigences de la scolarité. Face aux refus anxieux, et bien qu'ils soient pris en charge à l'extérieur, nous nous sentons un peu démunis dans nos établissements.

Les relations avec leurs camarades sont également compliquées.

Afin d'envisager des projets d'actions de prévention, je souhaiterais suivre la formation PRODAS, basée sur les Compétences Psychosociales.

- L'application LIEN devrait pouvoir être utilisée à la place du logiciel SAGESSE à la rentrée prochaine. Gageons que les améliorations demandées aient été apportées au programme afin d'en faciliter l'utilisation, qui semblait très chronophage de premier abord.

Je rappelle que pour pouvoir l'utiliser pleinement sur le secteur, les infirmières devront être dotées d'un ordinateur portable, d'un smartphone et d'une clé 4G.

- Enfin, je tiens à exprimer mes inquiétudes pour notre profession d'infirmière à l'Education Nationale, face au projet de décentralisation qui risque de réorienter nos missions loin de l'accueil et de l'écoute des enfants et adolescents au sein des établissements scolaires.

Les besoins sont pourtant criants: le nombre grandissant d'élèves à besoins particuliers et en grandes difficultés, tant scolaires que psychologiques et comportementales en témoigne.

Anniel Casanovas

BILAN AS 2022/2023 Coll.F.MITTERRAND TOULOUGES

195 licencié.es avec 137 garçons et 58 filles

5 activités

Badminton, tennis de table, basket ball, avec participation aux rencontres districts, départementales, académiques, voire inter académique & foot loisir

Des créneaux entre 12h30- 13h00/ 14h00

1 créneau le mercredi après-midi

1 Créneau le soir.

Participation au cross départemental, de 16 élèves au raid des collèges à Caramany le 6 juin et de 24 élèves aux AS à la plage le 21 juin.

Une AS dynamique. On peut regretter la disproportion entre le nombre d'inscrites et le nombre d'inscrits.

Un effort doit être fait envers les filles sans tomber dans la fausse solution d'ouvrir des AS qui les attirent soit danse ou escalade.

BILAN EPS

L'organisation des enseignements s'est faite au mieux malgré :

- Des coordonnateurs non payés selon leur statut.
- Des emplois du temps mal répartis et des installations mal employées avec :
Des créneaux de 0 à 4 classes (5 en tout)
Les 5èmes, 4èmes et 3èmes indifféremment à la quinzaine ou en 2X 1H30
Une manutention du matériel augmentée par l'existence de créneaux AS sur la pose méridienne.
- Un trou de 3 heures dans les edt profs, 3xsemaine

Cette situation à généré une annulation des cours conséquente à chaque fois que les intempéries empêchaient la 4^{ème} classe de rester dehors et qu'elle était « accueillie » par les classes en intérieur.

Il est regrettable que le créneau de 14 à 15 soit sans EPS et que les activités facultatives de la pose méridienne priment sur l'organisation des enseignements obligatoire.

Bilan du dispositif Devoirs faits pour l'année scolaire 2022-2023

Cette année, 120 élèves ont bénéficié du dispositif devoirs faits au collège. C'est un peu moins que l'année précédente (142 élèves en 2021-2022). Mais il faut noter que le dispositif cette année n'a fonctionné que sur la base du volontariat alors qu'il était obligatoire l'an passé pour la majorité des élèves des niveaux 6^e et 5^e.

Les effectifs ont un peu baissé sur les niveaux 5^e et 3^e, sont restés stables sur le niveau 4^e mais on remarque une progression des inscriptions sur le niveau 6^e.

Effectifs et répartition des élèves inscrits au dispositif Devoirs faits en 2022-2023

	Filles	Garçons	Total
6eme	33	34	77
5eme	4	13	17
4eme	7	16	23
3eme	5	8	13
total	49	71	120

Un bilan positif dans l'aide apportée aux élèves :

* Si les élèves sont presque toujours inscrits à la demande des parents et/ ou sur proposition du professeur principal, on peut remarquer que certains élèves ont demandé leur inscription en cours d'année après être venus assister volontairement à certaines séances de devoirs faits (en sixième notamment).

* Les élèves viennent en grande majorité avec plaisir et apprécient l'accompagnement qui leur est proposé.

Ils aiment aussi pouvoir travailler en partenariat ou tutorat avec certains camarades et reconnaissent volontiers qu'il est plus facile et plus agréable de réaliser certaines tâches à plusieurs dans le cadre de devoirs faits que chez eux.

* Les effectifs réduits des groupes de devoirs faits permettent en outre un accompagnement individualisé et une meilleure relation à l'élève : certains prennent davantage confiance dans l'adulte qui est ici à leur disposition pour les aider personnellement.

Ainsi, certains élèves réticents en début d'année, adhèrent finalement au dispositif et y participent volontiers.

Cela fonctionne d'autant mieux quand l'enseignant intervenant dans le dispositif a aussi l'élève en classe.

* Les groupes étant essentiellement constitués d'élèves d'un même niveau, cela facilite la prise en charge et fait gagner en efficacité.

* Le niveau sixième constitue l'effectif le plus important et le dispositif fonctionne particulièrement bien pour des élèves qui arrivent du primaire avec des difficultés. La liaison avec les enseignants de CM2 nous permet d'identifier les élèves qui auront un besoin particulier d'accompagnement et de les inscrire au plus tôt dans le dispositif. Ainsi, la prise en charge est efficace, l'élève peut plus vite être aidé dans l'organisation, les méthodes de travail à mettre en place à l'entrée au collège...

* Les collègues intervenant dans le dispositif apprécient aussi le matériel mis à disposition tel que la classe mobile ou les salles équipées d'ordinateurs ainsi que les manuels présents dans la salle des AP.

* Un fil de discussion concernant le dispositif devoirs faits a aussi été mis en place, facilitant la communication des intervenants qui ont pu par exemple faire remonter les difficultés rencontrées et obtenir ainsi des réponses rapides.

Des difficultés persistent

* Pour un certain nombre d'élèves, le dispositif est davantage subi :

- Certains ont déjà fait tous leurs devoirs à la maison avec un bon accompagnement de la famille et rechignent à réviser ou reprendre un travail qu'ils estiment déjà avoir passé assez de temps à effectuer.

- D'autres élèves plus problématiques refusent le travail et l'aide proposés, viennent sans affaires pour éviter d'avoir à travailler et parfois perturbent le bon déroulement des séances.

Pour ces derniers, il avait été convenu avec Monsieur Rannou lors de la réunion tenue en décembre, d'informer les familles du comportement de ces élèves et de les désinscrire s'ils persistaient dans leur attitude négative et gênante.

Plusieurs familles ont ainsi été contactées par Monsieur Rannou cette année pour un rappel au bon fonctionnement du dispositif.

* Les adultes qui interviennent dans le dispositif ont fait remonter des difficultés dans certains groupes :

- une concentration dans un même groupe de plusieurs élèves problématiques qui empêche le bon fonctionnement et pénalise les autres élèves.

- Certains groupes étaient encore un peu trop chargés et regroupaient plusieurs niveaux de classe, ce qui rendait le dispositif plus complexe et moins efficace.

Aussi, Monsieur Rannou a-t-il dû opérer quelques ajustements en cours d'année pour pallier ces difficultés.

* Autres difficultés pointées :

- le matériel que les élèves n'apportent pas (par manque d'organisation, d'anticipation ou volonté de ne rien faire)

- l'extrême hétérogénéité des groupes avec parfois plusieurs élèves en très grande difficulté à gérer en même temps (donc trop peu de temps à accorder aux autres élèves).

* Certains collègues (AED, AESH) n'ont pas d'accès personnel à Pronote, ce qui empêche une vérification du travail à effectuer, un manque d'accès aux documents mis en ligne par les collègues, une difficulté pour identifier les élèves à besoins particuliers, pour faire l'appel...

* Échec du dispositif proposé aux élèves de troisième cette année :
Nous avons tenté cette année de proposer à tous les élèves de troisième des créneaux de révisions et d'entraînements aux épreuves des devoirs communs, Brevet blanc, oral du DNB mais seuls quelques élèves se sont saisis de cette opportunité et de nombreux créneaux sont restés vides d'inscriptions. C'est une réelle déception.

Pour conclure, devoirs faits fonctionne de manière très efficace sur les petits niveaux et répond à un réel besoin des élèves et des familles, en particulier à l'entrée au collège pour acquérir les méthodes d'organisation et de travail. Les élèves bénéficiant d'un PAP, PPS ou PPRE peuvent y être inscrits dès la rentrée et être mieux accompagnés.

Le dispositif peine toutefois à trouver un public volontaire dans les classes de quatrième et surtout de troisième.

Quelques conseils ou pistes de réflexions pour les intervenants dans le dispositif Devoirs faits

Pendant la séance :

* Pour rappel, un **protocole de prise en charge des élèves** (en pièce jointe) a été proposé à la rentrée ; il ne s'agit que d'une proposition est chacun est bien sûr libre de l'adapter à sa convenance.

* Pour **favoriser l'autonomie des élèves**, on peut :

- expliciter les objectifs d'apprentissage pour donner du sens à leur travail
- aider l'élève à formaliser les enjeux du travail à faire : que comprend-il de ce qu'il doit faire après lecture de la consigne ? Que doit-il avoir réalisé à la fin ?
- faire prendre conscience à l'élève de la manière dont il travaille, dont il mémorise
- envisager avec lui différentes stratégies pour l'aider à être plus autonome et plus efficace, pour surmonter une difficulté
- encourager la coopération entre élèves (petits groupes, tutorat d'élèves)
- quand ils sont suffisamment autonomes, laisser les élèves organiser eux-mêmes leur séance

Et quand ils n'ont « rien à faire » ?

Certains élèves ne travaillent pas pendant les séances de Devoirs Faits car ils disent ne rien avoir à faire...

Quelques propositions pour ces situations :

- Mettre en ordre les cahiers et les classeurs et vérifier entre élèves qu'ils sont complets.
- Tutorer d'autres élèves
- Mettre en place une petite « banque de données » composée de propositions d'exercices et de sites en lignes pour s'exercer dans les différentes disciplines (ex : dictées, site français facile...)
- Prévoir de la lecture
- Travailler la mémorisation : apprendre à apprendre, faire découvrir à l'élève les différents modes de mémorisation afin qu'il s'approprie celui qui est le mieux adapté à son fonctionnement et à ses besoins. On peut aussi demander aux élèves de « faire la leçon » aux autres.

En dehors des séances :

* Assurer une transmission des informations via le fil de discussions en cas de besoin et afin de pallier rapidement à une difficulté (ex : élèves qui refusent le travail et empêchent les autres de travailler)

* Faire un retour aux professeurs de la classe sur les difficultés récurrentes de certains élèves

* Mettre une appréciation dans le bulletin semestriel de l'élève afin d'évaluer son implication dans le dispositif et d'en informer la famille

Proposition d'un rituel dans la séance de devoirs faits :

- Entrée des élèves + Appel.
- Vidéoprojeter le cahier de texte de la classe (ou des classes) avec Pronote
- Au tableau, noter le planning de travail et organiser les groupes de travail (ex : X, Y et Z font les maths ; O, P Q et R révisent leur anglais) et donner un temps indicatif à la réalisation de la tâche.
- Rappeler que l'on révisé impérativement la leçon avant de faire les exercices !
- Selon les besoins , organiser l'entraide entre élèves et aller aider les élèves en difficulté.

Remarque : certains élèves n'ont pas leurs affaires ou ne sont pas à jour... Il faut donc prévoir un temps d'ajustement pour gérer cette difficulté. (Photocopies, ressources à chercher sur Pronote...)

BILAN ECHECS

PARTICIPANTS moyenne de 12-15 en milieu d'année
MODALITES problèmes, ouvertures (3), jeu libre
REALISATIONS un tournoi scolaire en extérieur (5 élèves)
FINANCEMENT inscription annuelle à chess.com

PROJECTION

Les 6es et 5es ayant du mal à passer du ludique à un apprentissage de la théorie,

- intérêt de sélectionner ou de demander une forme d'engagement au moment des inscriptions, selon les motivations, quitte à ne garder qu'un petit nombre

- intérêt de fidéliser les élèves du club qui entrent en 4e puis 3e, ainsi que de faire en tout début d'année une "exhibition" sous le préau de type partie simultanée

- intérêt d'associer plus étroitement le club au calendrier des tournois scolaires, ainsi qu'au club de Canohès

- intérêt d'avoir une salle dédiée ?

- intérêt de mieux rémunérer l'animateur ^^

Bilan projets catalan 2022/2023

6èmes :

Joc de la ceba visite de toulouges *Octobre*

El tió décembre

Visite / atelier Musée d'Art Moderne de Céret autour de Miró et des peintres catalans et exposition pour La grande lessive.

Visite découverte du Musée des instruments de Céret . (2 classes)

Sant Jordi légende et concours « Dibuxa un drac » (dessin) *Avril*

5èmes :

Tió Décembre

Sant jordi : création d'un film « La llegenda de Sant Jordi » en légos et playmobil .

Journée à Serrabona : atelier « bâtisseurs » juin

4èmes :

Tió

Sant Jordi

Journée à Girona et création d'un carnet de voyage.

3èmes :

Tió

Journée à Girona « Temps de flors » et présentation orale de 3 légendes in situ.

Atelier « El taller » : construction d'un couple de « cap grossos » oignons en papier mâché: en Cebet et la Cebeta.

Mission : organiser et coordonner les actions des AESH.

Personnes missionnées :

- Mme Lopez, pour la gestion administrative du PIAL.
- Mme Respaut, pour la gestion pédagogique du PIAL.

Tout au long de l'année, en lien avec les chefs d'établissement et l'enseignant référent de scolarité, les coordonnatrices PIAL ont œuvré à :

- Recenser les besoins en accompagnement des élèves bénéficiant d'une notification de la MDPH au sein du PIAL : Pour l'année 2022-2023, sur le collège :
 - 19 élèves accompagnés.
 - 4 AESH (+ 1 AESH en service partagé avec une école élémentaire)
- Ajuster en permanence les services des AESH, afin de proposer un accompagnement au plus près des besoins et supprimer ou limiter les ruptures d'accompagnement en cas d'absence de personnel AESH :
 - Gestion des absences ponctuelles
 - Ajustement des services en fonction des besoins des élèves, de l'équipe pédagogique, des certifications, interventions diverses, examens blancs et examens.
 - Communication et travail en coopération avec les directeurs d'école pour la gestion du PIAL inter degré
- Informer et communiquer avec les familles à l'échelle inter degré.
 - Réunion de présentation du PIAL aux familles (définition, fonctionnement, présentation des personnels) : lors de la visite des CM2 au collège pour les futurs élèves de sixième et en début d'année scolaire pour les élèves du cycle 4.
 - Informer les familles des modifications concernant l'accompagnement de leur enfant au quotidien
 - Lien entre les familles et les AESH.
- Informer et communiquer avec les personnels AESH et les équipes pédagogiques, en tant que personnes ressources, afin d'adapter les pratiques au quotidien en fonction des situations rencontrées (pratiques d'accompagnement en classe, de suivi des élèves au cours de leur scolarité, de la sixième à la troisième, de relais entre les différents intervenants dans l'accompagnement).
 - Réunion avec la DSDEN au collège, à destination de tous les AESH du PIAL, pour une formation et présentation du livret d'accueil AESH.
 - Communication avec les AESH référentes du département.
 - Rédaction et mise en place d'une fiche de suivi.
 - Travail en lien avec les équipes pédagogiques, l'enseignant référent de scolarité, les familles, pour adapter les pratiques au quotidien.
- Organisation des réunions de coordination et des réunions de régulation et d'échange de pratiques avec les AESH. Suivi des ESS en collaboration avec le professeur principal.
 - ESS
 - Réunions d'échanges entre AESH
 - Travail sur l'organisation de l'année scolaire 2023-2024 : binôme élèves pour constitution des classes, AESH référent, construction des services des AESH en fonction de leur retour d'expérience de cette année 2022-2023 (mise en place d'une heure hebdomadaire d'accompagnement individualisé pérennisée par exemple), communication avec les directeurs d'écoles 1^{er} degré, collaboration avec l'enseignant référent de scolarité.

BILAN DU PROJET CINÉMA

Année 2022-2023

Le projet cinéma est réalisé au collège de Toulouges depuis l'année scolaire 2014. C'est l'un des axes fédérateurs du projet culturel de l'établissement (Axe Etude de l'image).

Ce projet, principalement pris en charge par les professeurs de Lettres, s'inscrit dans le parcours culturel des élèves et vise à :

- élargir la vision du monde des élèves et développer leur esprit critique
- leur apporter des outils d'analyse filmique
- enrichir la culture cinématographique des élèves et les "amener [les élèves] à se construire une culture personnelle à valeur universelle fondée sur des œuvres de référence" (B.O. N°32 sur l'Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts)

Il est à noter que nos élèves sont désormais très habitués aux petits écrans de téléphone et aux formats vidéo très courts. Ainsi, les objectifs du projet cinéma s'élargissent sur deux autres points touchant le « savoir-être » : la concentration nécessaire pour visionner un film d'une durée plus longue (1h30 à 1h50) et l'attitude attendue d'un spectateur dans une salle de cinéma.

Ce projet entre dans les piliers : **Regarder / Développer son esprit critique ; Fréquenter / Connaître** de l'EAC.

Cette année, les films destinés aux classes de 6^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} ont été projetés dans la salle de cinéma municipale de Toulouges. Le fait que les classes puissent se rendre à pied sur ce lieu, et que les élèves puissent fréquenter un « véritable » lieu de culture est un réel atout pour le projet. Toutes les classes de tous les niveaux ont participé au projet Cinéma.

Déroulement du projet

Les classes de 5^{ème} ont toutes été inscrites au dispositif Collège au cinéma.

Mmes Botella, Mercuri et Danoy, les 3 professeures de français de 5^{ème} ont assisté au stage Collège au cinéma, les 15 et 16 novembre, à Elne.

Les 3 films projetés cette année étaient :

- *Parvana*
- *Rumba*
- *Moonrise Kingdom*

Ces trois films pouvaient être rattachés aux objets d'étude du programme de français de 5^{ème} : suivants « Le voyage et l'aventure : pourquoi aller vers l'inconnu ? », « Avec autrui : famille, amis, réseaux », « Héros / héroïnes et héroïsmes ».

Parvana abordait également le thème de la religion musulmane et l'égalité hommes/femmes à travers la situation des femmes en Afghanistan, thèmes étudiés en histoire et en EMC en 5^{ème}.

Rumba, film burlesque sans paroles, a suscité auprès des élèves étonnement et parfois incompréhension. Ce film a pu donner lieu à des échanges riches avec les élèves.

Les trois projections ont été suivies d'une intervention de Mme Laure Reig, de Collège au cinéma, pour toutes les classes de 5ème.

En décembre (du 6 au 8), les classes de 6^{ème} ont visionné le film *Azur et Asmar*, de M. Ocelot.

Ce film d'animation d'une grande richesse plaît beaucoup aux élèves.

Cette œuvre s'inscrit dans la partie « Récits d'aventure » du programme de français de 6^{ème}. Il fait le lien avec le conte, et offre l'occasion d'évoquer le mélange des cultures.

En décembre toujours (du 12 au 13), les classes de 3^{ème} ont vu *Petit Pays* de E. Barbier

Ce film autobiographique, qui s'inspire du roman éponyme de Gaël Faye, a beaucoup touché les élèves. Il évoque une enfance heureuse, brisée par la guerre au Rwanda qui s'étend au Burundi.

Les élèves avaient au préalable travaillé sur le roman (soit sur l'œuvre intégrale, soit sur des extraits). Ont pu ainsi être abordés les enjeux et les difficultés de l'adaptation cinématographique d'une œuvre littéraire. Le film *Petit pays* a également servi à nourrir le chapitre sur l'autobiographie au programme de 3^{ème}.

En février, avant les vacances (du 6 au 9 février), les élèves de 4^{ème} ont vu *Le Gamin au vélo* de L. et J.P. Dardenne.

Cette œuvre réaliste et « sociale » est riche à exploiter. Elle peut être mise en parallèle avec les nouvelles réalistes étudiées dans l'année et permet une réflexion sur les relations humaines et les liens qui nous unissent.

En mai, après les vacances de Pâques, les élèves de 3ème ont aussi vu *Bienvenue à Gattaca* d'Andrew Niccol.

Cette œuvre, très dense, a été intégrée au questionnement complémentaire du programme de 3ème : "Progrès et rêves scientifiques". Elle a été travaillée dans le cadre de l'argumentation (écrite et orale), et a donné lieu à une réflexion éthique sur l'évolution de la science et ses possibles dérives.

Bilan et perspectives :

- Le projet cinéma, intégré dans le projet culturel du collège, s'ancre dans la continuité auprès des élèves puisqu'il est désormais en place depuis 9 ans au collège. Il touche tous les élèves de la 6^{ème} à la 3ème.
- Les élèves éprouvent toujours du plaisir à voir des films, fussent-ils un peu "difficiles", ou bien "classiques"... et c'est heureux. Nous notons que ceux-ci fréquentent peu les œuvres cinématographiques classiques ou patrimoniales, et de moins en moins les salles de cinéma. Notre rôle est donc de leur donner ou redonner le goût du 7^{ème} art.
- Comme les années précédentes, les films choisis ont été l'occasion de débats, discussions, productions écrites qui ont souvent tourné autour des valeurs citoyennes. Les œuvres sont parfois

dérangeantes, surprenantes, elles interpellent et donnent à réfléchir... C'est l'un des buts recherchés dans le projet cinéma.

- Ce projet permet enfin de bâtir une culture commune en matière d'œuvres cinématographiques. Tous les élèves maîtrisent à présent quelques outils d'analyse filmique, qui sont réinvestis en cours et sur lesquels les élèves peuvent s'appuyer pour l'analyse de l'image lors de l'EPI de 4^{ème}, de l'épreuve orale du DNB ou de l'épreuve de français du DNB (sujet de réflexion).

Il s'agit aussi, à travers la culture, de partager des valeurs communes.

Pour l'année prochaine :

Le projet cinéma a été discuté lors de la réunion culture qui s'est déroulée le jeudi 8 juin 2023.

Il sera revu par l'équipe de français le jeudi 6 juillet, lors du conseil d'enseignement.

Le calendrier des projections sur l'année scolaire sera établi pour l'année 2023-2024.

- L'équipe souhaite reconduire le projet cinéma qui est d'un grand bénéfice pour notre enseignement des Lettres et qui est apprécié des élèves.

- Nous souhaiterions que toutes nos classes de 5^{ème} participent à nouveau au dispositif Collège au cinéma.

Nous allons renouveler notre demande pour la rentrée 2023.

La programmation de Collège au cinéma pour 2023-2024 est la suivante :

- *Les Temps modernes* C. Chaplin

- *Nausicaa la vallée du vent* H. Miyazaki

- *Alamar* P. Gonzalez-Rubio

- Nous souhaitons également reconduire les projections au cinéma municipal de Toulouges pour les autres niveaux (1 projection dans l'année pour les niveaux 6^{ème} et 4^{ème}, 2 pour le niveau 3^{ème}).

La convention établie avec la mairie de Toulouges permet de pérenniser les projections en salle de cinéma.

- Le choix des films pour l'année 2023-2024, sur les 3 niveaux (6^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) n'est pas encore arrêté. Il fera l'objet de discussions lors des journées de travail de fin d'année.

Il est à noter que programmer le choix des films et les dates de projection en juillet permet une meilleure organisation du projet sur l'année scolaire : c'est donc ce qui sera fait cette année encore.

Cécile Danoy

Catinaud Emilie

Voici mon compte rendu en ARTS PLASTIQUES pour l'année scolaire 2022/2023:

J'ai mené différents projets/ expositions ,au sein de l' établissement durant cette année scolaire:

- projet visite du Musée de Céret avec les classes de 6 femme , suivi d'un accrochage des différentes productions dans le hall.
- projet " tous égaux " mené par toutes les classes de 5 ème avec la création d'une fresque sur format papier.
- projet " Silhouettes " avec les classes de 4 ème avec installations in situ dans les couloirs.
- projet LAND ART dans le cadre des EPI de 3 ème.
- participation à la liaison CM2/6ème.
- participation à la sortie SVT et réexploitation en arts plastiques des acquis de la sortie.

Au sein de l'atelier ART ,

les élèves , 2 groupes d'une vingtaine d'élèves, ont pu dans un premier temps pratiquer autour d'une thématique choisi de manière autonome avec la technique de leurs choix. (Peinture, dessin, pastels, crayons...)

Puis , ils ont abordé la technique de l'argile à travers la création de petites sculptures peintes ensuite à l'acrylique.

J'ai bénéficié cette année de subvention de la part du département pour cet atelier.

Au cours de l'année , beaucoup d'élèves m'ont demandé une place en atelier, le groupe s'est donc un peu agrandi sans que je puisse accepter toutes les demandes.

A la fin de l'année, j'ai pu exposer les différents projets lors de la soirée « portes ouvertes » du collège.

Pascale Garcia	<u>Bilan service/atelier/projet 2022 - 2023</u>
Niveau : 3° Avril 2023	Parcours citoyen / parcours culturel Parcours patrimoine /terre de mémoire <u>Mémorial du camp de Rivesaltes</u> <u>Visite guidée + atelier la valise</u>
Niveau : 6° Janvier / février 2023	Parcours artistique et culturel <u>Musée de Céret</u> <u>Visite guidée + Ateliers pratique : les peintres espagnols et catalans</u>
Niveau : 6° Octobre 2023	Parcours patrimoine Parcours culturel Joc de la Ceba, à la découverte du patrimoine local
Niveau 6° Décembre 2023	Parcours culturel Parcours citoyen <u>Les traditions De Noël en Europe ---- dispositif Adret</u>
Niveau 4° Avril 2023	Parcours culturel Parcours citoyen La semaine des langues, animation autour de cette thématique , Adret
Une classe de 4° (en tant que PP) Fin janvier 2023	Parcours culturel Parcours citoyen + cohésion groupe Escape game du citoyen

ARCHITECTURE AU COLLÈGE 2022-2023 BILAN DU PROJET

Quatre classes des 4° ont participé au dispositif « architecture au collège » en partenariat avec le C.A.U.E dans le cadre du PDEAC. L'architecte Forian Faucheux est intervenu auprès de deux classes de 4° et ses conseils ont été réinvestis dans les deux autres.

En classe, et par groupe, ils ont conçu une habitation insolite et réalisé la maquette de leur projet.

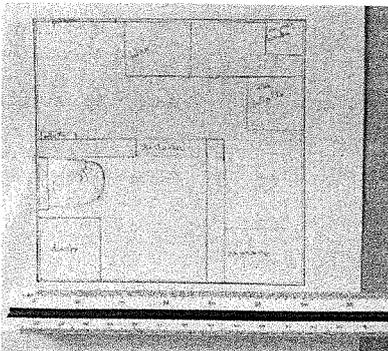
- Ils ont choisi tout d'abord un des projet ci-dessous :

Projet 1 : Un écologue doit observer le comportement des animaux d'une Forêt pendant une semaine. Vous devez lui concevoir un lieu de vie qui s'adapte à l'environnement. (dimensions : 3m x 3m x 3m).

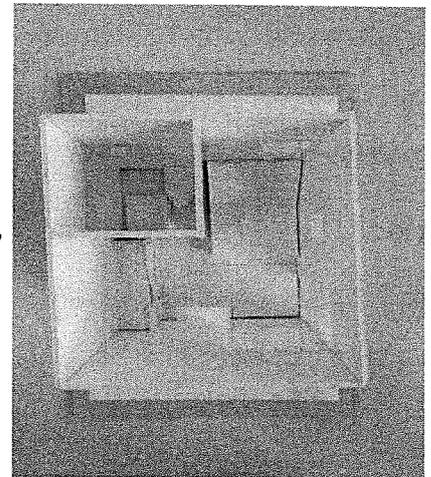
Projet 2 : Vous devez concevoir une habitation à la montagne permettant à 2 touristes de passer une nuit ou deux confortablement. (dimensions : 3m x 3m x 3m)

- Ils ont ensuite analysé le besoin sous 4 axes :

- . Comment dormir ?
- . Comment préparer et prendre les repas ?
- . Comment garder une bonne hygiène (wc et douche) ?
- . Quelle est la fonction de l'habitation ?

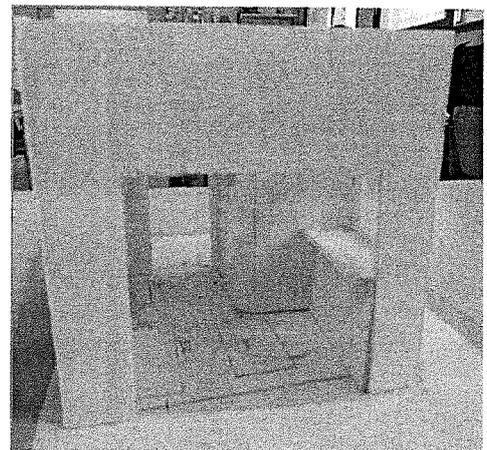


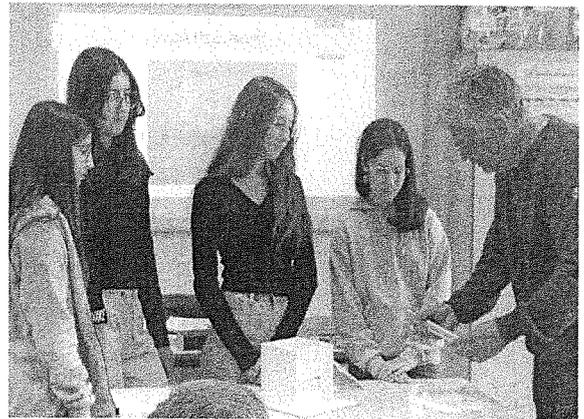
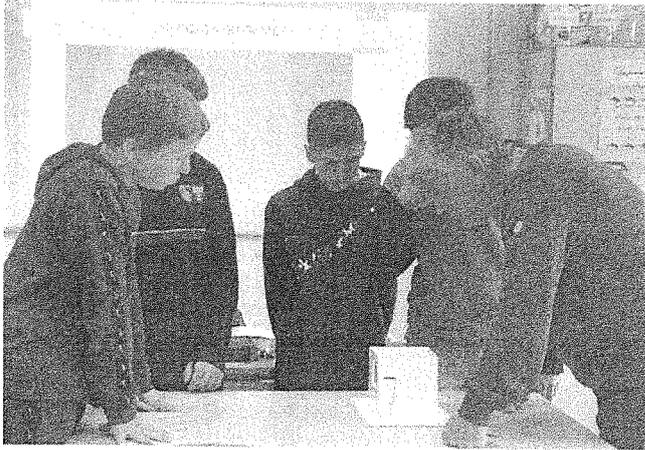
- Ils ont fait le plan de leur projet à l'échelle 1/20° à l'aide de Kutchs



- Ils ont réalisé la maquette en carton plume en respectant l'échelle (1/20°)

- Chaque groupe a ensuite présenté son projet à la classe en expliquant les idées retenues





- Lors de la soirée portes-ouvertes du collège (le 16/6) les élèves des 4 classes ont exposé leurs réalisations.

Au vu des difficultés de l'an passé pour réaliser le dessin technique en 2D, j'ai donné une feuille avec les murs extérieurs de la maison déjà représentés en vue de dessus.

Nous pensions, avec M. Fauchoux, les faire dessiner les autres vues de la maison en projection orthogonale. Ce fut beaucoup trop difficile et cette idée fut abandonnée rapidement.

L'utilisation des kutchs a été un vrai succès. Libérés de la contrainte de calculer les dimensions pour les mettre à l'échelle, le tracé s'est fait plus rapidement.

Le passage en 3D a été également compliqué car ils n'ont pas/plus l'habitude de faire des activités manuelles. Ils ont eu plus de mal à mettre en volume leur maison (ex : fenêtre trop haute ou positionnée entre le RDC et la mezzanine).

L'utilisation de tapis de découpe a beaucoup facilité les tâches de tracé et de découpe. Je pense en acquérir 6 autres.

L'an prochain, il est prévu de reconduire le projet « architecture au collège » avec la même modalité.

Carine Bonavent
Professeure de technologie

Année scolaire 2023 - 2024

ETABLISSEMENT : Collège François Mitterrand de Toulouges...

ELEVES (1)	DE L'ETABLISSEMENT		HEBERGES
ENSEIGNEMENT GENERAL EXTERNES DEMI-PENSION	100	1	1
	645	2	
ENSEIGNEMENT SPECIALISE EXTERNES DEMI-PENSION		2	1
		3	
TOTAL	745		

DIRECTION - GESTION - EDUCATION		SOIGNANTS - OUVRIERS -SERVICE	
REGIME		N.A.S. MINIMUM	
TOTAL POINTS PONDERES :	_____	EXTERNAT <input type="checkbox"/>	1
NOMBRE NAS MAXIMUM :	_____	DEMI-PENSION <input checked="" type="checkbox"/>	2

DOTATION THEORIQUE : N.A.S.

N° DU LOGEMENT	LOGEMENTS EXISTANTS		ORDRE D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS		NATURE DE LA CONCESSION (2)	MONTANT MENSUEL DU LOYER	DATE D'AUTORISATION DEROGATION A OBLIGATION D'OCCUPER	OBSERVATIONS
	SUPERFICIE	PIECES PRINCIPALES	FONCTION	NOM				
1	105	F5	Chef d'établissement	Olieu Jonathan	NAS			Depuis le 01/08/2020
2	85	F4	ATTEE	Giroux Véronique	CO			
3	85	F4	Principal adjoint	Rannou Yanick	NAS			Depuis le 27/10/2021
4	85	F4	Adjoint gestionnaire	Fonta Anselme	NAS			Depuis le 01/08/2019

(1) enquête lourde de rentrée

(2) NAS : Nécessité Absolue de Service

US : Utilité de Service

CO : Convention d'Occupation Précaire

Signature du Chef d'Etablissement



Collège François Mitterrand

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

Tarif du forfait élève

3,55 €

Tarif du repas fixé par le CD66

3,55 €

T1 SD

T2 JM

T3 AJ

	3,55 €	49,70 €	39,05 €	39,05 €
DP1	127,80 €	49,70 €	39,05 €	39,05 €
DP2	252,05 €	95,85 €	78,10 €	78,10 €
DP3	376,30 €	142,00 €	117,15 €	117,15 €
DP4	493,45 €	188,15 €	152,65 €	152,65 €

Tarif du repas exceptionnel

4,60 €

Tarif des tickets commensaux

Fonctionnaires d'Etat indice > 450

5,10 €

Contractuels ; Fonctionnaires Territoriaux ; Fonctionnaires d'Etat

indice < 450

3,60 €

Personnels extérieurs

5,60 €

Taux de reversement

Taux de prélèvement Fond Qualité fixé par le CD66 20,00 %

En l'absence de compteur divisionnaire, le service de restauration et d'hébergement est réputé consommer :

- 40% de la consommation totale d'eau
- 10% de la consommation totale de gaz
- 40% de la consommation totale d'électricité

Dégradation

Dégradation ou perte de livre 15,00 €

ou rachat du livre neuf

Caution de clefs et télécommande 20,00 €

Dégradation ou perte de carnet de correspondance 5,00 €

Pour les autres dégradations, une facture correspondant au coût réel de réparation ou de remplacement sera présentée à la famille après recherche de la meilleure offre. La recette sera réalisée dans le service qui supportera la dépense correspondante.

mémorial

du camp de rivesaltes

CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

L'Établissement Collège François Mitterrand de Toulouges
représenté par Monsieur le Principal, Jonathan OLIEU,
Et ci-après dénommé « Collège François Mitterrand »
N° SIRET 196 607 022 00015

Et

Le Mémorial du Camp de Rivesaltes, représentée par sa Directrice, Madame
Céline SALA PONS,
Et ci-après dénommé « le Mémorial »

Il est exposé ce qui suit :

Préambule

Le Mémorial

Le camp de Rivesaltes occupe une place singulière et majeure dans l'histoire de France. Il a été tour à tour un camp d'internement de 1941 à 1942 pour les républicains espagnols, les juifs étrangers et les tsiganes, centre de séjour surveillé pour les collaborateurs, dépôt de prisonniers de guerre entre 1944 et 1948 et lieu de relégation des harkis et de leurs familles entre 1962 et 1964.

Le mémorial a été construit sur l'ancien îlot F du camp, au milieu des vestiges des baraques et a ouvert ses portes le 21 octobre 2015. Il a vocation à devenir un espace de référence de l'histoire des déplacements contraints de populations et de leur mise sous contrôle.

Le projet du mémorial convoque l'ensemble des sciences humaines pour interroger les problématiques posées par l'histoire de ce camp et mettre en perspective celles qui trouvent des prolongements dans le monde contemporain. Dans ce but, le mémorial s'est doté d'un conseil scientifique constitué de 20 personnalités dont les recherches et l'action font référence.

Le mémorial, par ses différentes expositions (permanentes et temporaires), ses résidences d'artistes, sa programmation sur site et hors les murs (colloques, séminaires, conférences, ouverts aux partenaires de proximité, aux partenaires



nationaux et internationaux) et enfin par son pôle pédagogique, est un lieu d'échanges et de débats.

Il s'adresse aux publics les plus larges, en s'attachant particulièrement à la jeunesse. Il développe un projet pédagogique prenant appui sur un service de médiateurs dédiés à l'accueil des publics et un service éducatif qui mobilise des enseignants.

Dans le cadre de son projet et de sa mission d'éducation à la citoyenneté, validée par la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, le Mémorial engage un chantier prioritaire en direction de la jeunesse pour participer à son éducation citoyenne et civique qu'il entend conduire en partenariat avec la communauté éducative, les associations, les collectivités et les différentes institutions en charge de l'éducation et la jeunesse.

L'établissement :

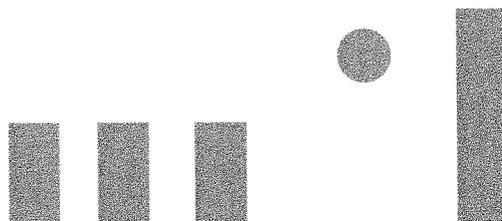
Le Collège François Mitterrand renouvelle le partenariat avec le Mémorial tant dans le cadre du plan d'éducation artistique et culturel que dans celui de l'axe un collège porteur de valeur du projet d'établissement.

Il est convenu ce qui suit :

Article I – Objet

Le Mémorial propose, dans le contexte de la crise sanitaire, des supports pédagogiques répondant aux contraintes des établissements scolaires, en leur permettant d'accéder aux contenus pédagogiques du Mémorial du Camp de Rivesaltes. Il s'engage, pour les saisons, 2023-24, 2024-25 et 2025-26 à favoriser les actions qui permettront aux jeunes venus d'horizons divers d'échanger et de s'engager dans des projets de citoyenneté, notamment en :

- leur faisant connaître l'histoire du camp de Rivesaltes
- partageant avec eux la programmation et les activités du Mémorial sur la saison ;
- créant l'échange d'informations et le débat d'idées ;
- en accompagnant des actions concrètes menées par les jeunes.



Article II - Engagement des signataires

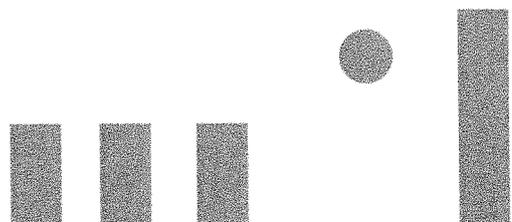
Les partenaires s'entendent sur les objectifs suivants :

1. Le Mémorial s'engage à :

- favoriser l'accès au Mémorial, proposer des visites accompagnées à l'ensemble des classes des niveaux définis par l'établissement partenaire, et proposer une tarification adaptée (voir annexe 1) ;
- accompagner l'établissement partenaire dans le montage de projets éducatifs et pédagogiques interdisciplinaires
 - en répondant aux objectifs des enseignants
 - en lien avec la programmation artistique, culturelle et scientifique du Mémorial (accès privilégié aux ressources du Mémorial, préparation à la participation des élèves à la programmation accessible aux jeunes publics, participation aux résidences d'artistes...)
- favoriser l'organisation d'interventions au sein de l'établissement dans le cadre de projets spécifiques (rencontres, expositions itinérantes...)
- proposer des contenus d'ateliers animés par des médiateurs du Mémorial à l'intérieur de l'établissement scolaire lorsque ce format est pertinent (« ateliers hors les murs »)
- associer les parents d'élèves à des temps forts de la programmation du Mémorial (colloques, *Nuits Lumières*, spectacles...)
- s'inscrire dans le dispositif « Pass Culture » pour le financement des interventions.

2. L'établissement s'engage à :

- faciliter la participation des élèves aux projets menés par le Mémorial ayant des objectifs d'éducation à la pratique culturelle et artistique, à la culture scientifique, et à la citoyenneté
- faciliter l'organisation des ateliers hors les murs au sein de l'établissement scolaire
- prendre en charge financièrement, sous réserve de la disponibilité des crédits et du principe de l'annualité budgétaire, les déplacements et la participation des élèves aux visites du Mémorial et à sa programmation. Un avenant à cette convention cadre sera signé entre les deux partenaires pour toute opération faisant l'objet d'un engagement financier de l'une des structures.
- favoriser les échanges entre l'équipe de médiation du Mémorial et l'équipe éducative de l'établissement (rencontres au sein de l'établissement, préparation des visites...)
- Prendre en charge financièrement le transport, dans le cas des ateliers et modules animés par les équipes du Mémorial dans les murs de l'établissement scolaire, sur présentation de facture (voir annexe 1).



Article III - Communication :

Pour la promotion des activités menées en collaboration entre les deux parties, le Mémorial pourra être amené à prendre des photos ou filmer.

Ces réalisations ne sont pas utilisées à des fins commerciales. Elles peuvent être utilisées sur les différents supports (site web, réseaux sociaux, publications, plaquettes...) et peuvent servir à illustrer des articles de presse.

L'image des élèves et des accompagnateurs est susceptible d'y figurer.

L'établissement devra, pour faciliter le travail de communication du Mémorial faire signer par les deux représentants légaux une autorisation de droit à l'image (en annexe de ce document) ou en mentionnant le Mémorial dans l'autorisation de droit à l'image faite signée en début d'année par l'établissement.

Par ailleurs, les deux parties s'engagent à s'informer mutuellement de toute communication ou publication par voie de presse menée dans le cadre desdites activités et la faire valider préalablement à toute parution par l'autre partenaire. Chaque partenaire s'efforcera de respecter au mieux la charte graphique des deux établissements.

Article IV – Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de 3 années scolaires et prend effet le jour de sa signature par les deux parties.

Pendant cette durée de trois années, toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définies d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant qui précisera les actions menées conjointement chaque saison.

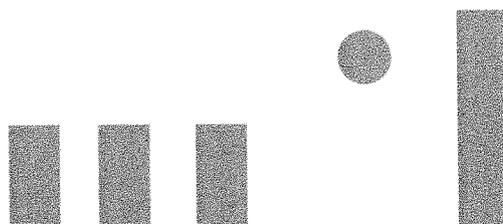
La présente convention pourra être dénoncée à tout moment par l'une ou l'autre des parties dans le respect d'un préavis de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à Toulouges, le mercredi 10 mai 2023,

En deux exemplaires originaux, dont un pour chacune des parties

Monsieur le Principal du Collège François Mitterrand,
Jonathan OLIEU

La Directrice du Mémorial du Camp de Rivesaltes,
Céline SALA PONS



ANNEXE 1

À LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT

Conformément à l'information contenue dans l'Article II - alinéa 1. en page 3, le Mémorial s'engage à favoriser l'accès au Mémorial aux élèves de l'établissement partenaire en appliquant une tarification dont le principe est le suivant :

Pour les établissements qui organisent

- la venue d'un minimum de 4 classes en visite accompagnée
- un minimum de 2 « visite + atelier »

Il est appliqué la tarification suivante :

- **à partir de 340 € : rabais de 85 €**

Exemple :

4 classes en visite accompagnée x 85 € = 340 €, tarif préférentiel appliqué : 255 €

5 classes en visite accompagnée x 85 € = 425 €, tarif préférentiel appliqué : 340 €

ou

2 classes en « visite + atelier » x 170 € = 340 €, tarif préférentiel appliqué : 255 €

3 classes en « visite atelier » x 170 € = 510 €, tarif préférentiel appliqué : 425 €

- **à partir de 595 € : rabais de 170 €**

Exemple :

7 classes en visite accompagnée x 85 € = 595 €, tarif préférentiel appliqué : 425 €

ou

4 classes en « visite atelier » x 170 € = 680 €, tarif préférentiel appliqué : 510 €

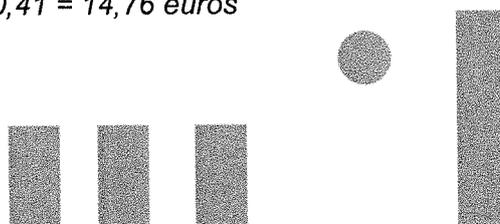
Conformément à l'information contenue dans l'Article II - alinéa 2. en page 4 le Mémorial propose la possibilité de modules de découverte ou d'ateliers pédagogique hors les murs du Mémorial, au sein même de l'établissement scolaire, en appliquant une tarification dont le principe est le suivant :

Tarifs

Module de découverte du camp de Rivesaltes (hors les murs ou Zoom) / 1h	85,00 €
Module de découverte du camp de Rivesaltes (hors les murs ou Zoom) + Atelier Hors les murs / 1h + 1h30	170,00 €
Atelier Hors les murs / 1h30	85,00 €

Prise en charge financière par l'établissement du transport, sur présentation de facture (base forfait kilométrique de la fonction territoriale) :

Rivesaltes – Toulouges : 18 km x 2 trajets – soit 36 x 0,41 = 14,76 euros



Liste des opérations de D.B.M. saisies

Par ordre chronologique

Niveau	Numéro opération	N° ligne	Référence	Ligne budgétaire	Type et libellé opération	Ouvertures de crédits	Prévisions de recettes
Vote	5	1	CPG	AP REU 13REP 7411	33 Ressources non spécifiques	0.00	1 254.8€
		2		AP REU 13COR 7411		0.00	994.7€
		3		AP COOP 13EACARCH 7411		0.00	15.7€
		4		AP COOP 13EAC5CIN 7411		0.00	240.0€
		5		AP COOP 13ADPYMEJ 7411		0.00	150.0€
		6		AP COOP 13EACTHEA 7411		0.00	50.0€
		7		AP COOP 13EAC4VI 7411		0.00	300.0€
		8		AP COOP 13EACAVEN 7411		0.00	294.6€
		9		AP REU 13REP		1 254.88	0.00
		10		AP REU 13COR		994.72	0.00
		11		AP COOP 13EAC5CIN		240.00	0.00
		12		AP COOP 13EACARCH		15.78	0.00
		13		AP COOP 13ADPYMEJ		150.00	0.00
		14		AP COOP 13EACTHEA		50.00	0.00
		15		AP COOP 13EAC4VI		300.00	0.00
		16		AP COOP 13EACAVEN		294.62	0.00
Totaux						3 300.00	3 300.00